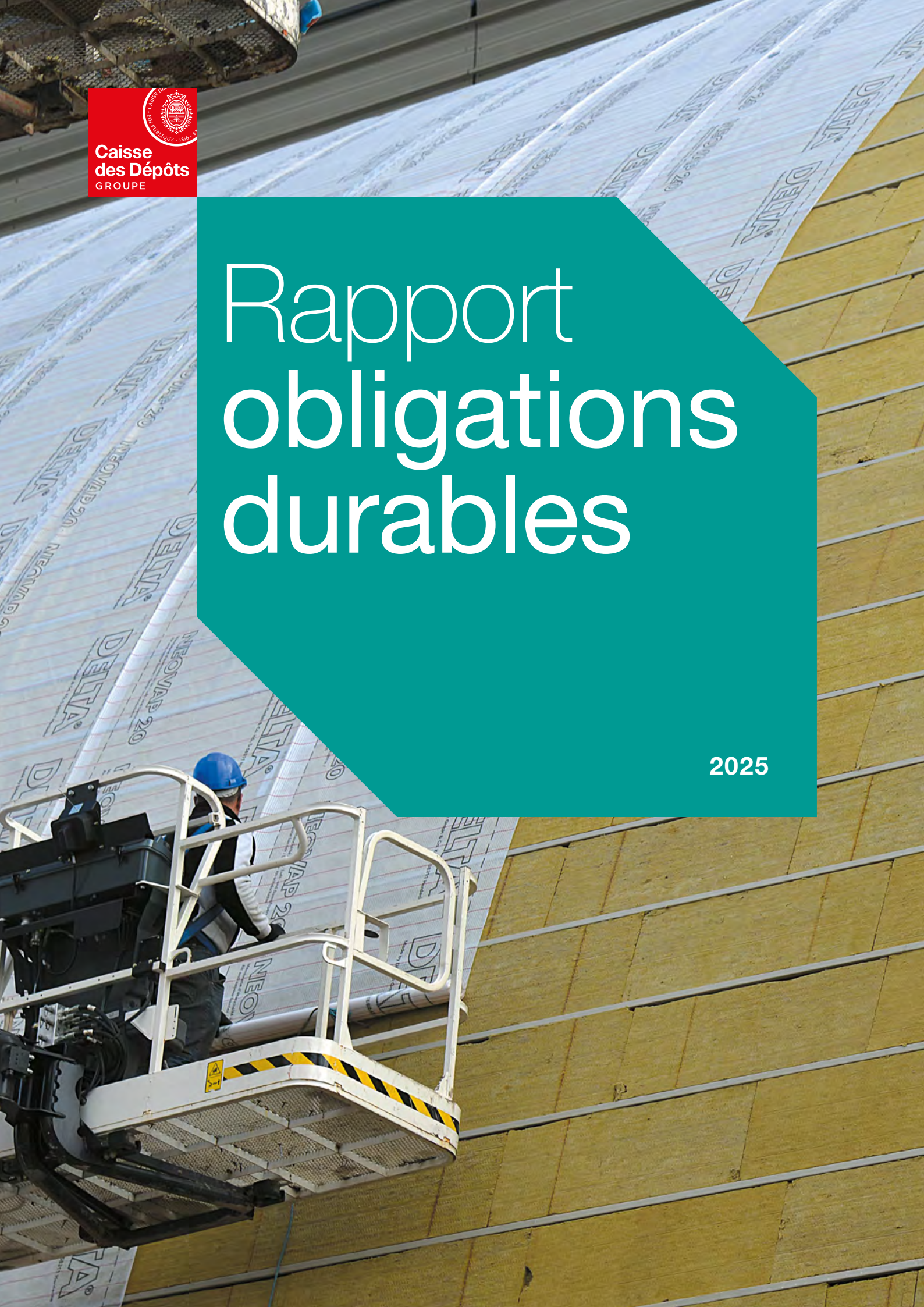

Caisse des Dépôts
GROUPE

Rapport obligations durables

2025

Introduction

02 **Message de Nathalie Tubiana, Directrice des finances et de la politique durable Groupe**
04 **Les 5 principes fondamentaux**
06 **Vue d'ensemble**

Notre stratégie durable

12 Nos objectifs de durabilité
14 Notre stratégie environnementale
15 Notre stratégie sociale
16 Faits marquants et réalisations

Notre méthodologie

20 Encadrement des financements
21 Sélection des projets
23 Suivi des projets

Allocation des fonds levés

26 Obligation durable 2021
27 Obligation durable 2022
28 Obligation durable 2023-1
29 Obligation durable 2023-2
30 Obligation durable 2024
31 Portefeuille d'actifs éligibles
32 Émissions à court terme

53 **Annexe Émissions court terme**
54 **Glossaire**

Projets et impacts

36 Cartographie des projets
38 Projets verts
46 Projets sociaux

La Caisse des Dépôts publie, sur une base annuelle et pour toute la durée de vie des obligations durables émises, un rapport détaillant l'affectation des fonds levés et l'impact environnemental et social des projets financés, en s'appuyant sur les *Green Bond Principles* et les *Social Bond Principles de l'ICMA.*

« Depuis 2017, la Caisse des Dépôts émet des obligations vertes, sociales et durables qui financent des projets ayant spécifiquement des impacts environnementaux et/ou sociaux. »

Le présent rapport couvre l'année 2025 et porte sur les six obligations durables émises entre 2021 et 2025, ainsi que sur les financements à court terme émis au cours de l'année 2025.

Retrouvez

Notre rapport d'allocation et d'impact 2025
au format Excel en cliquant **ici**

Les obligations émises par la CDC et les projets adossés à ces obligations relèvent exclusivement du bilan de la Section générale.

Message Nathalie Tubiana

L'année 2025 est marquée par une situation géopolitique et économique toujours complexe. Les défis s'accentuent et menacent la stabilité économique, avec en particulier des tensions géopolitiques plus nombreuses et le réchauffement climatique qui dépasse les projections les plus pessimistes. Réconcilier transition écologique et souveraineté est un enjeu qui résonne particulièrement avec les priorités stratégiques de la Caisse des Dépôts. **La CDC a affirmé son rôle d'investisseur de long terme, capable de concilier performance économique et transformation durable de l'économie française.**

Au niveau européen, la CSRD *(Corporate Sustainability Reporting Directive)* est en marche, impliquant l'adoption des nouveaux règlements. En tant qu'investisseur responsable et de long terme, la Caisse des Dépôts fait de ces nouveaux cadres une opportunité de transformation. Alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris, elle finance des projets structurants pour accompagner la résilience des territoires. Chaque investissement, chaque partenariat, chaque cible atteinte prouve que notre démarche est à la fois cohérente et concrète.

Dans ce contexte, la Caisse des Dépôts poursuit sa démarche pour la **contribution à l'objectif de neutralité carbone**. L'horizon 2050 reste notre boussole, mais c'est dès aujourd'hui que se jouent les actions décisives.

88 % des émissions opérationnelles font l'objet d'une cible alignée avec l'objectif de l'Accord de Paris, 60 % de nos actifs le seront d'ici 2028.

Ces chiffres traduisent une dynamique concrète à travers le 1er Plan de transition climat du Groupe permettant l'adoption de trajectoires de décarbonation communes, contribuant à la neutralité carbone 2050.

- Geopost a franchi le cap des 10 000 véhicules de livraison électriques (portant le parc du Groupe au-delà de 35 000 véhicules électriques en service en Europe).
- La Banque des Territoires, Alba Infra Partners et Mirova soutiennent le lancement de Neot e-motion, la nouvelle plateforme pan-européenne de leasing dédiée à la mobilité zéro émission, via un apport de 350 M€ de fonds propres.
- Bpifrance entre au capital d'Arverne Group, pour soutenir la croissance d'un leader français des solutions géothermales.
- CDC Habitat a transformé le village olympique en résidence étudiante, investissant 25 M€ pour en faire un quartier durable et animé, marquant la première étape de son héritage post-JO 2024.

Par ailleurs, l'adaptation aux dérèglements climatiques est une priorité partagée au sein du Groupe. D'ici 2026, 100 % des entités du Groupe auront engagé une démarche en la matière. Des initiatives phares illustrent cette mobilisation :

- 6 Md€ prêtés par la Banque des Territoires aux territoires de montagne, pour concilier attractivité, habitabilité et protection des ressources naturelles ;
- le Diag Adaptation, lancé par Bpifrance avec l'ADEME, pour aider les entreprises à anticiper les risques physiques (sécheresses, inondations, etc.).

La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles s'impose aussi comme un pilier de notre action. Le Groupe a rejoint la *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD), et 69 mesures d'empreinte biodiversité ont déjà été réalisées. Avec l'Initiative « Objectif biodiversité », nous mobilisons des capitaux pour financer des solutions concrètes de restauration des écosystèmes. Bpifrance, de son côté, déploie le Diag Biodiversité pour accompagner 300 entreprises d'ici 2028, tandis que la Banque des Territoires a lancé Aquarepère, une plateforme *open data* sur la gestion de l'eau.

Notre approche financière reste indissociable de notre engagement extra-financier. La grille de cotation ESG, intégrée dans nos métiers d'investissement et de prêt, et le dialogue actionnarial guident nos orientations stratégiques et nos décisions d'intervention autour de trois priorités : la transformation écologique, la cohésion sociale et territoriale, et la souveraineté économique.

NATHALIE TUBIANA
Directrice des finances
et de la politique
durable Groupe

La mise à jour du document cadre en 2025 intègre les avancées de l'établissement public en matière de taxonomie européenne et adopte une approche portefeuille pour les émissions à venir. Elle renforce des exigences croissantes de sélection des actifs éligibles et du reporting.

Les émissions vertes, sociales et durables de la Caisse des Dépôts illustrent cet engagement :

- elles contribuent au **financement des projets des métiers investisseurs et prêteurs** de l'établissement public, à hauteur de 1 Md€ par an ;
- avec un programme de titres de créance négociable (NEU CP) élargi aux financements verts, sociaux et durables de court terme, la CDC complète les capacités de financement ESG de l'établissement sur toutes les maturités ;
- l'intégration de considérations ESG dans les actions des métiers de la CDC contribue à la réduction des risques du Groupe tout en constituant **une opportunité pour renforcer la résilience** climatique des territoires et de leurs acteurs ;
- elles ont la particularité de couvrir des projets relevant de thématiques et de modes d'intervention variés, à l'image de la diversité des métiers du Groupe ;
- ainsi, les projets adossés à l'obligation émise en 2025 sont composés à 39 % de projets verts et 61 % de projets sociaux, sous forme de prêts ou de fonds propres/quasi fonds propres et couvrent 4 des 14 thématiques définies. 33 % des projets sont 100 % alignés à la taxonomie européenne.

Le présent rapport a été élaboré conformément aux engagements pris dans les documents cadres, alignés sur les *Green Bond Principles* et les *Social Bond Principles*. Il présente, pour l'année 2025, l'affectation des fonds issus des financements durables émis entre 2021 et 2025, ainsi que l'impact environnemental et social des projets financés. Si la méthodologie reste inchangée, la présentation du rapport d'impact évolue légèrement afin de refléter l'approche portefeuille du document cadre en vigueur. ■

Les 5 principes fondamentaux

des émissions vertes, sociales et durables de la Caisse des Dépôts

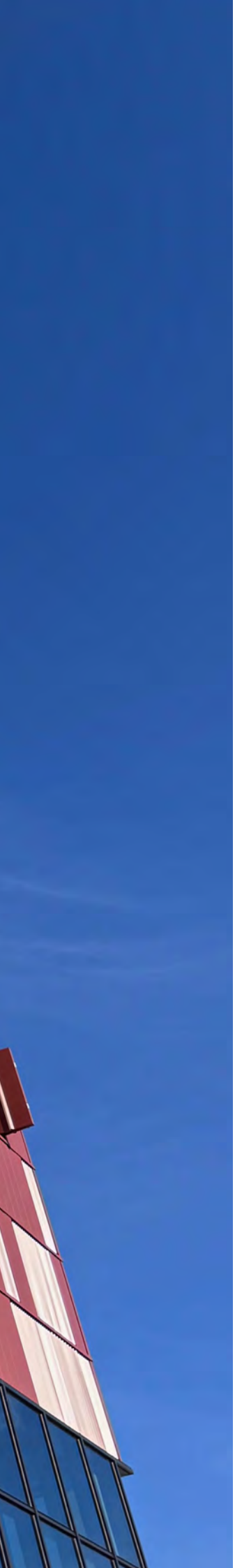

Exemplarité

La Caisse des Dépôts a pour vocation de promouvoir et partager ses meilleures pratiques sur le marché des financements verts, sociaux et durables, afin de contribuer à son développement et à son exemplarité. À ce titre, elle est un acteur engagé dans les principales initiatives de la finance durable et s'efforce d'aligner son cadre de financement sur les normes scientifiques et réglementaires les plus récentes à l'échelle du marché.

- **La Caisse des Dépôts, membre des *Green Bond Principles* et des *Social Bond Principles,* veille à en respecter leurs recommandations, et notamment à recourir à des revues et certifications externes.**

Cohérence

Les financements sont cohérents avec la stratégie de la Caisse des Dépôts, qui, en tant qu'investisseur de long terme, accompagne la transition de la société européenne et plus particulièrement de la société française vers un modèle économique bas-carbone et vers la réduction des inégalités sociales. Ainsi, la stratégie de la Caisse des Dépôts s'inscrit dans le cadre du Pacte vert européen pour une transition juste et inclusive vers la neutralité carbone ainsi que des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

- **La Caisse des Dépôts utilise les fonds levés pour financer des actifs verts et/ou sociaux, en cohérence avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies.**

Transparence

Les émissions se distinguent par la transparence sur la stratégie et les engagements de développement durable de la Caisse des Dépôts, sur les caractéristiques des obligations, et par une communication annuelle pour rendre compte des engagements pris.

- **La Caisse des Dépôts publie un rapport annuel complet dédié à ces obligations.**

Lisibilité

La définition et la mise en place de processus, internes et externes, ont pour objectif d'être simples, claires et lisibles. Ainsi, la Caisse des Dépôts suit les recommandations réglementaires et initiatives (e.g. *ICMA Harmonised Framework for Impact Reporting*) en matière de rapport d'impact et de durabilité.

- **La Caisse des Dépôts intègre l'ensemble des procédures particulières aux financements verts, sociaux ou durables au sein de ses processus habituels d'investissement.**

Évolutivité

Les opérations s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue des processus de suivi des impacts des actifs et des rapports.

- **La Caisse des Dépôts initie, avec ses partenaires, un travail de définition des objectifs de performance environnementale et sociale des actifs et de leur mesure.**

CHIFFRES CLÉS 2025

Ce rapport annuel permet de **rendre compte des impacts environnementaux et/ou sociaux**, tout au long de la durée de vie des obligations.

Six obligations à long terme, émises entre 2021 et 2025 sont en cours, complétées par des financements à court terme émis depuis 2025.

En 2025, les obligations durables de la Caisse des Dépôts c'est :

6
obligations durables (en vie)

4 Md€
levés

105
projets financés
dont 4 portefeuilles de prêts et 1 portefeuille de titres participatifs

Utilisation des fonds levés

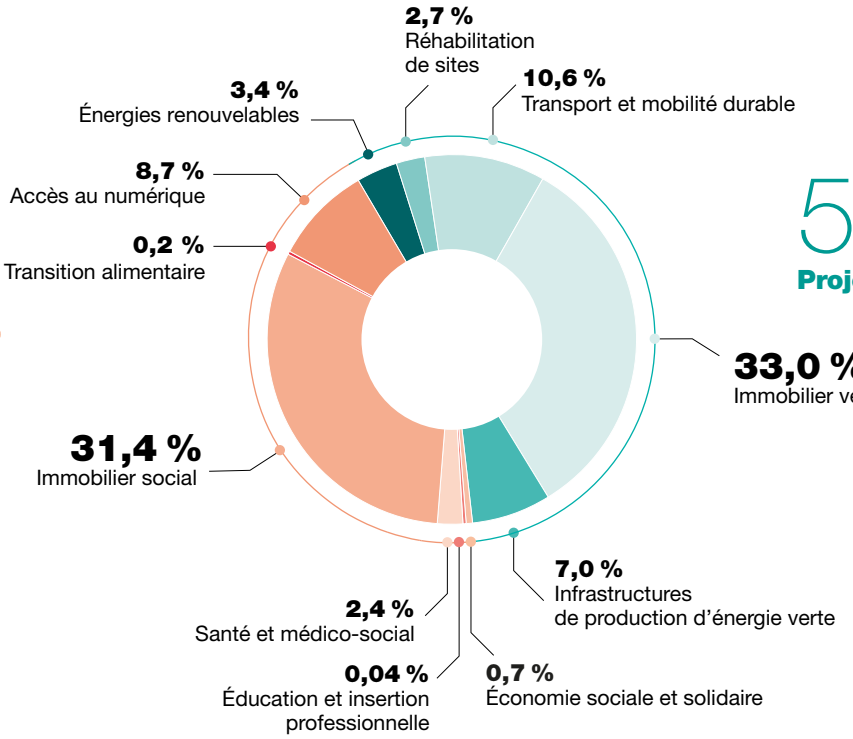

56,7%
Projets verts

43,3%
Projets sociaux

Impacts 2025 des projets adossés aux financements durables [1 2]

Les impacts sociaux – Les bénéficiaires

678 427 logements ou locaux à usage professionnel raccordables grâce aux projets d'infrastructure numérique et de fibre optique

Plus de **116 178 bénéficiaires*** pour les projets ESS et formation, dont **68 586 bénéficiaires** d'outils et dispositifs d'éducation et d'insertion professionnelle

124 016 logements sociaux ou intermédiaires créés ou rénovés grâce aux projets d'immobilier social

1 215 places en résidence senior créées grâce aux projets de santé et médico-social adossés **+ de 47 592 consultations médicales** grâce aux projets d'ESS adossés

Les impacts verts

Les émissions de GES évitées

191 000 tonnes de CO_2 équivalent évitées* pour les projets environnementaux adossés

Dont :

119 128 tonnes de CO_2 équivalent évitées* pour les projets de mobilité verte et durable adossés

71 339 tonnes de CO_2 équivalent évitées* pour les projets de production d'énergie verte et de chaleur adossés

Autres impacts

24 anciennes friches dépolluées ou en cours de dépollution

1 147 307 MWh d'électricité et de chaleur produite*, soit la consommation annuelle de près de 221 049 foyers*

1 Les indicateurs d'impact sont calculés en fonction des montants alloués
2 Sauf mention contraire explicite, toutes les données affichées dans ce rapport sont des données annuelles
* Chiffres annuels au 31/12/2025

Caractéristiques des émissions

Année	2021	2022	2023	2023	2024	2025
ISIN	FR0014003RL9	FR001400DCH4	FR001400I3M4	FR001400LFC1	FR001400PU76	FR0014013G74
Format	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN	Programme EMTN
Montant	500 M€	500 M€	500 M€	500 M€	1 Md€	1 Md€
Date de l'opération	25/05/2021	12/10/2022	23/05/2023	11/10/2023	25/04/2024	09/10/2025
Date de règlement	01/06/2021	19/10/2022	31/05/2023	18/10/2023	03/05/2024	16/10/2025
Date d'échéance	01/06/2026	25/11/2027	25/05/2028	25/11/2030	25/05/2029	16/10/2030
Coupon annuel	0,01 %	3,00 %	3,00 %	3,375 %	3,00 %	2,75 %
Rendement *reoffer* annuel	-0,234 %	3,053 %	3,102 %	3,387 %	3,036 %	2,811 %
Guidance	OAT interpolée +16 pb	OAT interpolée +58 pb	OAT 25/05/28 +30 pb	OAT 25/11/30 +30 pb	OAT 25/05/29 +20 pb	OAT interpolée +11 pb
Spread reoffer	OAT interpolée +13 pb	OAT interpolée +57 pb	OAT 25/05/28 +27 pb	OAT 25/11/30 +28 pb	OAT 25/05/29 +16 pb	OAT interpolée +8 pb
Ratio de souscription	4,4 x	1,6 x	9 x	3 x	11 x	3,5 x
Listing	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris	Euronext Paris
Syndicat bancaire	BNPP, DB, LBP, SG	CACIB, JPM, LBP, Natixis, Natwest, SG	BNPP, CACIB, DB, JPM, LBP	Barclays, CACIB, Commerzbank AG, LBP, Natixis	BNPP, Citigroup, Commerzbank AG, LBP, SG	Citigroup, CACIB, LBP, Morgan Stanley, Natixis

→ **La taille et la granularité de leurs livres d'ordres, ainsi que la qualité de la base d'investisseurs, témoignent de la notoriété de la signature de la Caisse des Dépôts sur les marchés des capitaux, et confirment l'intérêt des investisseurs pour les projets durables poursuivis et soutenus par l'Établissement public.**

Répartition par type d'investisseurs

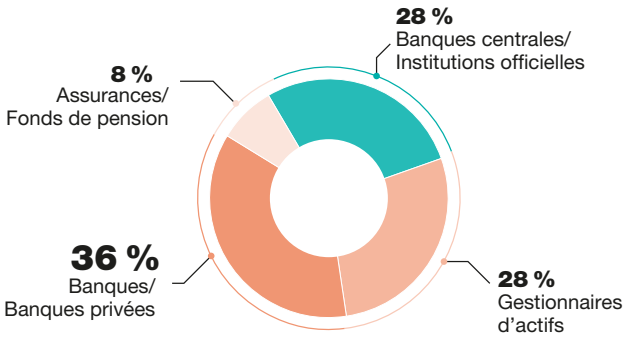

Répartition géographique des investisseurs

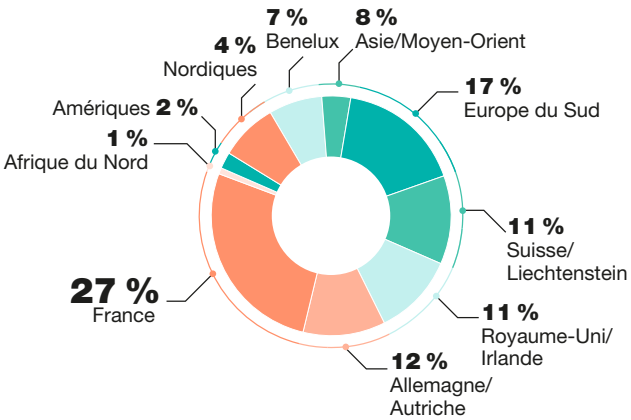

Historique des financements durables de la Caisse des Dépôts

1ère Obligation Verte 500 M€
Échéance 1er mars 2022
30 projets financés

2017

1ère obligation verte émise.

Nouveau *framework*
Permet d'émettre des obligations vertes, sociales et durables

Obligation Durable 500 M€
Échéance 19 juin 2024
44 projets financés

2019

L'obligation émise en 2019 marque l'entrée des projets sociaux parmi les actifs adossés aux obligations (10 % des actifs adossés).

Obligation Durable 500 M€
Échéance 15 septembre 2025
23 projets financés

2020

L'obligation durable émise en 2020 est **listée dans l'indice MSCI Barclays**. L'indice Bloomberg Barclays MSCI Green Bond offre aux investisseurs une mesure objective et robuste du marché des titres à revenu fixe émis pour financer des projets ayant des avantages environnementaux directs. Une méthodologie indépendante axée sur la recherche est utilisée pour évaluer les obligations vertes éligibles à l'indice afin de s'assurer qu'elles adhèrent aux *Green Bond Principles*.

Obligation Durable 500 M€
Échéance 1er juin 2026
30 projets financés

2021

Les **21 projets verts** éligibles adossés à l'obligation émise en 2021 ont été sélectionnés dans le but d'être alignés avec les critères de contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique des actes délégués de la taxonomie européenne, publiés le 21 avril 2021.

« Bond Awards »
Obligation Durable de l'année

Obligation Durable 500 M€
Échéance 25 novembre 2027
29 projets financés

2022

L'Obligation durable émise en 2022 a été récompensée par le prix de **l'Obligation durable de l'année** décerné par le média en ligne de référence *Environmental Finance*. En avril 2022, une mise à jour du cadre de référence d'émissions vertes, sociales et durables de la Caisse des Dépôts a été publiée, afin d'aligner progressivement les critères de sélection de cinq des catégories vertes éligibles avec l'acte délégué sur la taxonomie climatique de l'UE.

Nouveau *framework*
5 catégories vertes sur 7 adhèrent à la taxonomie de l'UE

2 Obligations Durables
2 x 500 M€
échéance 25 mai 2028
et 25 novembre 2030
25 projets financés

2023

La Caisse des Dépôts renforce son niveau d'engagement en tant qu'émetteur ESG, en doublant son volume annuel d'obligations durables (1 Md€). Le cadre de référence des obligations vertes, sociales et durables de la CDC mis à jour en février 2023 obtient la note SQS2 (très bon) auprès de Moody's Investors Services.

Obligation Durable 1 Md€
Échéance 25 mai 2029
18 projets financés

2024

L'agence MSCI augmente la Note ESG de la Caisse des Dépôts à AA, reconnaissant ainsi les efforts pour la transformation écologique, la finance r esponsable e t l'intégration des risques climatiques de la gouvernance.

Nouveau Portefeuille d'actifs éligibles
2,273 Md€ de financement disponible
3 catégories vertes et 1 catégorie sociale

Obligations Durables
1 Md€
Échéance 16 octobre 2030

NEU CP Durables
339 M€

2025

Le *framework* a été mis à jour en juillet 2025, ce qui permet d'intégrer les évolutions récentes de la taxonomie européenne. Avec 9 catégories éligibles vertes et 5 sociales, il reflète un périmètre plus large des investissements. La CDC a fait également évoluer sa méthode d'allocation pour adopter une approche par portefeuille pour l'ensemble des émissions futures. L'obligation durable 2025 est la 1ère émise sous ce nouveau *framework*.

01

Notre stratégie durable

La raison d'être du Groupe marque sa volonté d'accompagner la transformation écologique du pays en assurant sa cohésion sociale et territoriale. Elle a vocation à constituer une boussole pour orienter les interventions du Groupe et exprime l'ambition dans laquelle l'ensemble des collaborateurs et dirigeants du Groupe se retrouvent pour élaborer une stratégie d'action, au-delà des objectifs purement économiques et financiers.

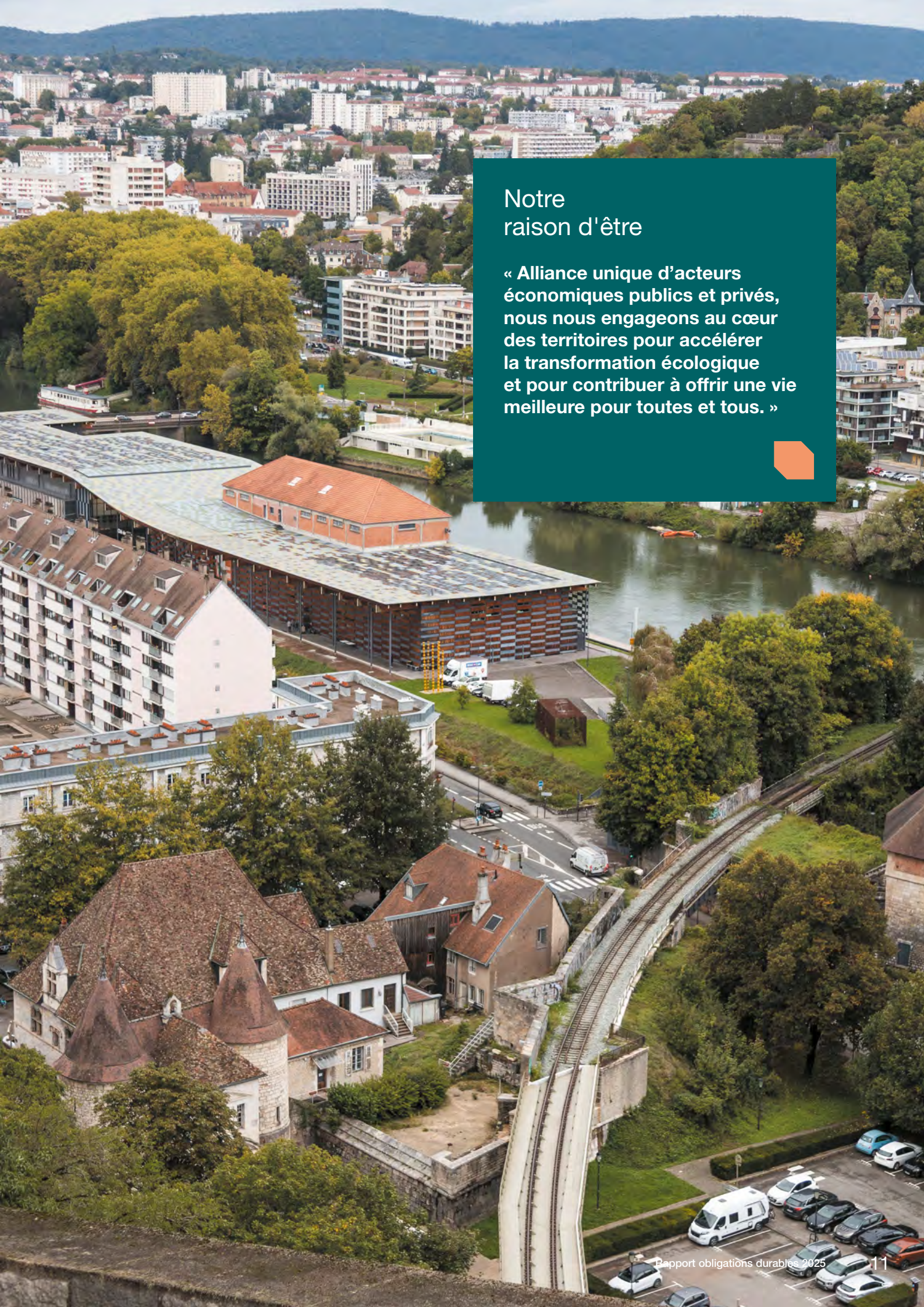

Notre raison d'être

« Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, nous nous engageons au cœur des territoires pour accélérer la transformation écologique et pour contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous. »

Nos objectifs de durabilité à travers la gouvernance et la gestion du risque

Notre engagement continu en faveur de la durabilité s'est concrétisé depuis de nombreuses années par des politiques transversales de plus en plus structurées et intégrées au pilotage du Groupe.

La politique durable figure **au cœur des priorités stratégiques** du groupe Caisse des Dépôts : la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale étant 2 des 3 axes prioritaires.

Notre stratégie durable vise à assurer **l'équilibre entre les différentes composantes de l'ESG**, notamment en faisant porter les efforts simultanément sur le social et l'environnemental.

La stratégie durable du groupe Caisse des Dépôts a l'ambition de répondre à un double objectif :

- **Accroître l'utilité du Groupe** et sa contribution aux politiques publiques sur des activités à forte valeur ajoutée environnementale et sociale dans le cadre de sa planification, en particulier en matière de transformation écologique et cohésion sociale et territoriale ;
- **Minimiser les risques et impacts négatifs transversaux à toutes les activités au travers de ses politiques** sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Un pilotage intégré de la durabilité

Le pilotage des objectifs de durabilité est intégré :

- **Dans toute la chaîne de décision afin de piloter conjointement le financier et l'extra-financier :** du pilotage stratégique du Groupe (plan stratégique à moyen terme, programmation financière pluriannuelle) aux processus de décision opérationnels (sélection des projets, engagement actionnarial).
- **À toutes les activités du Groupe :** déploiement de chartes et politiques durables (Climat, Biodiversité, Employeur responsable). **La Charte Finance responsable** notamment précise **les critères ESG** intégrés dans l'analyse des opérations à l'engagement via un outil de cotation (portant sur l'impact positif et la maîtrise des risques). **Un traitement des controverses ESG** est également défini pour la phase amont et le suivi de chaque investissement. **Une liste des exclusions** (normatives et volontaires) s'applique aux entités financières du Groupe.
- **Dans la gestion globale des risques : mesures annuelles** des risques climatiques et des risques biodiversité sur l'ensemble du portefeuille de l'établissement public, risques ESG intégrés dans la cartographie des risques Groupe et dans le cadre d'appétit aux risques ; **avis ESG à l'engagement** pour tous les projets présentés en comité des engagements, avec des critères sur les **3 dimensions : Environnement** (respect de la politique climat dont alignement 1,5 °C, analyse de risques physiques et mesures d'adaptation au changement climatique, analyses des impacts et des risques sur la biodiversité), **Social** et **Gouvernance**. Le Groupe s'est doté spécifiquement d'une politique de gestion des risques climatiques qui s'applique aux filiales financières du Groupe, et réalise des exercices de stress-tests climatiques.

Un pilotage s'appuyant sur des référentiels universels et européens

Pour mieux piloter sa contribution et objectiver son impact :

- **Le Groupe s'appuie sur la taxonomie européenne (Règlement (UE) 2020/852** pour évaluer le degré de durabilité environnementale de ses investissements et financements.
- **La Caisse des Dépôts publie :**
  - **un reporting taxonomique Groupe** sur une base volontaire depuis 2022 et réglementaire (en application de la *Corporate Sustainability Reporting Directive*) à compter de 2025 ;
  - **un reporting taxonomique pour ses investissements** en application de l'article 29 de la loi Énergie Climat depuis 2023.

La Caisse des Dépôts a commencé à analyser en 2023 l'éligibilité sur le fondement des 6 objectifs de durabilité et à développer l'analyse des flux alignés au sens de la taxonomie. Ces évolutions méthodologiques permettront de faire converger progressivement les flux de transition écologique avec certains critères de la taxonomie.

La Caisse des Dépôts intègre progressivement la taxonomie en tant qu'outil de pilotage de ses activités dès la création des produits et processus, et adapte également progressivement en profondeur ses systèmes d'information.

- **Le Groupe s'appuie sur l'article 29 de la loi Énergie Climat pour divulguer la manière dont la Caisse des Dépôts intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie d'investissement** sur les sujets suivants :
  - **Changement climatique :** stratégies qui s'alignent sur les objectifs de l'Accord de Paris, englobant les efforts visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux impacts du changement climatique.
  - Efforts sur les impacts des investissements sur la **biodiversité** : approches visant à s'aligner sur les objectifs mondiaux en matière de biodiversité et de la sauvegarde des écosystèmes.
  - Éligibilité et alignement de la **taxonomie** de l'UE : revenus et investissements qui adhèrent au système de classification verte de l'UE, garantissant leur contribution à des activités durables.
  - Divulgation des principales **incidences négatives.**
- **Le groupe Caisse des Dépôts est soumis à la Directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, ou directive 2022/2464 CSRD, à compter de 2025 sur l'exercice 2024.** Le 1er rapport intégré a été publié en juillet 2025.

Vue d'ensemble des politiques

Pour maîtriser ses impacts, risques et opportunités en matière de durabilité, le Groupe s'est doté de politiques Groupe, régulièrement renforcées, transversales à toutes ses activités et métiers. Le suivi fait l'objet d'une revue annuelle auprès des instances de gouvernance.

Climat	ESRS E1	Atténuation & énergie	► Politique Climat (2022), atténuation et lignes sectorielles (énergies fossiles, immobilier, transport) ► Politique adaptation (2024) ► Plan de transition Climat (2025)
		Adaptation	
Nature	ESRS E2	Pollution	► Politique nature (2025) • Volet Biodiversité (2025) • Volet Eau (2025) ► Lignes sectorielles Immobilier et Transport
	ESRS E3	Eau	
	ESRS E4	Biodiversité	
	ESRS E5	Économie circulaire	
Social et sociétal	ESRS S1	Ressources humaines	► Déclaration Employeur responsable (2025)
	ESRS S2	Enjeux sociaux dans la chaîne de valeur	► Stratégie cohésion sociale et territoriale (2025), politique en cours ► Politique droits humains (à venir 2026)
	ESRS S3		
	ESRS S4	Loyauté client, RGPD, Cybersécurité	► Chartes de la médiation (2023) ► Politique RSSI (2024) ► Politique Données personnelles (CDC)
Gouvernance	ESRS G1	Éthique des affaires	► Charte de déontologie (2025) ► Politique anti-corruption (2025) ► Politique LCB-FT (2025) ► Politique sanctions/embargo (2025) ► Politique conflits d'intérêts (2025)
		Achats responsables	► Déclaration achats responsables (2025)

► **Charte finance responsable** (2025) : exclusions, controverses, intégration de l'ESG dans les décisions de financement et d'investissement
► Intégration des critères ESG dans la rémunération variable des dirigeants (2024)

Tous les projets adossés aux émissions vertes, sociales ou durables émises par la Caisse des Dépôts répondent directement à au moins deux des ODD prioritaires ou significatifs.
La Caisse des Dépôts s'appuie sur la taxonomie pour la sélection des projets verts adossés aux émissions durables.

Pour plus de précisions,
se référer à la partie **Méthodologie.**

PLUS DE PRÉCISIONS

Consultez notre librairie ESG :

- **Notre politique durable**
- **Notre vision de la durabilité**
- **Rapport d'investissement responsable**
- **Charte Finance responsable Groupe,** liste d'exclusion du Groupe
- **Les ESRS et leur suivi :** Rapport de durabilité
- **Les risques climatiques :** Document cadre de gestion

Notre stratégie environnementale

Stratégie climat

La Politique Climat du Groupe s'applique à toutes les entités et métiers du Groupe. Des déclinaisons sectorielles ont été élaborées (énergies fossiles, immobilier, transports) et régulièrement mises à jour.

Les principaux engagements du Groupe pour le climat sont les suivants :

- **Contribution à l'objectif national d'alignement 1,5 °C,** notamment en finançant la transformation écologique.
- **Alignement progressif de l'ensemble des activités aux scénarios 1,5 °C pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone nette en 2050** avec une amélioration continue de la qualité de la donnée permettant cette mesure.
- **Exclusion des financements incompatibles avec un alignement 1,5 °C (énergies fossiles) :**
  - Politique Groupe de réduction progressive de l'exposition au **charbon thermique.** La Caisse des Dépôts ne détient plus de titres d'entreprises exposées au-delà de 5 % du chiffre d'affaires sans plan de transition.
  - Politique Groupe d'encadrement des actifs exposés **au pétrole et au gaz non conventionnels** (exclusion des entreprises sans stratégie climat crédible des portefeuilles cotés de la Caisse des Dépôts ; exclusion du financement direct de nouveaux projets pétroliers).
- **Action en faveur de l'adaptation des territoires et du Groupe :** politique d'adaptation adoptée fin 2024 et déployée progressivement au niveau Groupe par nature d'activités et leviers d'adaptation mobilisables (actifs immobiliers et d'infrastructures Groupe, puis élargissement aux filiales et participations stratégiques et aux portefeuilles de placement en valeurs mobilières, réflexion en cours sur l'intégration de l'enjeu dans les métiers de financement). L'accompagnement des territoires et des clients permet de réduire les risques financiers du Groupe et de développer la résilience climatique dans les territoires.

PLUS DE PRÉCISIONS

Consultez notre librairie ESG :

- Rubrique « Environnement » : pour la politique climat Groupe, les déclinaisons sectorielles, le plan d'action d'adaptation, Politique Biodiversité Groupe ; Politique eau Groupe
- Rubrique « Rapports institutionnels » : pour le suivi d'impact, voir le Cahier des indicateurs de durabilité et Rapport d'engagement sociétal (partie environnement – ESRS E4, E5 et E3 notamment)

Stratégie nature

La Politique Nature du Groupe s'applique à toutes les activités (financières, non-financières et fonctionnement interne), établit des principes communs à l'ensemble des métiers, **intègre un volet biodiversité et un volet eau et transversalise les thématiques pollution, sobriété et économie circulaire.** Notre stratégie est à jour des déclinaisons nationales (3e stratégie nationale pour la biodiversité, 1ère stratégie nationale des aires protégées) du nouveau cadre mondial pour la biodiversité adopté par la COP 15 biodiversité à Montréal en décembre 2022.

Nous contribuons notamment :

- à travers l'action de **nos filiales dédiées** (CDC Biodiversité, Société Forestière) ;
- par **la mobilisation de financements** en faveur de la biodiversité, de l'eau, des ressources naturelles et de l'économie circulaire, et par **l'accompagnement de la recherche et la formation** (Mission Économie de la Biodiversité pilotée par CDC Biodiversité, programmes de l'Institut CDC pour la Recherche) ;
- par notre action pour contribuer aux cibles du cadre mondial pour la biodiversité, mais aussi pour que les enjeux nature soient intégrés à **l'agenda national et international plus global** (notamment à travers notre participation aux travaux d'initiatives de Place comme EpE, Orée ou de l'IFD, et notre adhésion à la *Finance for Biodiversity Foundation*, au PRI ou à l'UNEP-Fi).

Une gouvernance ad hoc (groupe de travail « Nature ») réunit mensuellement des représentants du Groupe et de nos partenaires stratégiques afin de mener des travaux en faveur de la biodiversité et des écosystèmes.

La Politique Eau du Groupe, pilotée par la Direction des politiques durables, a été adoptée par le comité exécutif le 17 juin 2024. Elle se structure en trois grandes parties :

- **mesurer** les impacts et les risques ;
- s'inscrire dans une démarche de **sobriété hydrique** ;
- **préserver la qualité** de l'eau et des infrastructures.

La politique adresse ainsi les sujets **d'approvisionnement, de gestion et traitement** de l'eau et de pollution, avec un focus particulier sur les zones en stress hydrique. Par ailleurs, les sujets inondations et imperméabilisation des sols sont traités dans la Politique biodiversité du Groupe (sur le volet **lutte contre l'artificialisation des sols)** et dans le Plan d'action pour l'adaptation du Groupe. La question de la qualité de l'eau y est également abordée à travers les engagements pris autour de la question des pesticides.

La politique énonce des engagements par métiers (financiers, opérationnels) et des engagements s'appliquant à toutes les entités consolidées au titre de leur fonctionnement interne. Elle est assortie de cibles et d'indicateurs de suivi.

Notre stratégie sociale

La cohésion sociale et territoriale est au cœur de l'action du Groupe Caisse des Dépôts. Notre stratégie durable place au même niveau le volet social et le volet environnemental.

En particulier, **les métiers investisseurs et prêteurs de l'établissement public,** dont les projets sont financés par nos financements, agissent pour transformer durablement et de manière juste les territoires avec pour cible de **maximiser l'impact en faveur du renforcement de la cohésion sociale.** Leurs engagements portent notamment sur :

- l'accès à des **services publics de qualité** ;
- l'accès au **logement.** Le Groupe est le premier bailleur et financeur du logement social, partenaire de confiance du secteur public local, il accompagne au quotidien tous les acteurs locaux dans leurs projets de construction de logement, d'aménagement du territoire, de politique de la ville mais aussi pour leur apporter des solutions face aux grandes évolutions démographiques ;
- l'accès à **la formation professionnelle** et au développement des compétences ;
- l'accompagnement de **l'usage du numérique** ;
- l'action en faveur de **la santé et du grand âge** ;
- l'accompagnement **des entreprises qui renforcent l'attractivité ou la cohésion sociale et territoriale.**

Certains de nos projets concilient l'impact social et environnemental.

↳ Pour plus de précisions, se référer à la partie Projets et impacts

PLUS DE PRÉCISIONS

Consultez notre librairie ESG rubrique « Rapports institutionnels »

- Rapport d'engagement sociétal (ESRS S1, S2, S3, S4)
- Cahier des indicateurs de durabilité pour le suivi d'impact

L'ANNÉE 2025
Faits marquants et réalisations

Analyse ESG à l'engagement des investissements de la CDC

100 %

des encours d'investissement de la CDC (bilan Section générale) ont fait l'objet d'un suivi ESG

Reporting taxonomique de la CDC en 2025

La Caisse des Dépôts – périmètre Section générale – dispose pour l'année 2025 d'un taux d'alignement de :

12,6 %

(7,8 % en 2024) sur le fondement du chiffre d'affaires de nos contreparties

15,8 %

(*vs* 10,5 % en 2024) sur le fondement de leurs dépenses d'investissements

Volet environnemental

Financement de la transformation écologique et énergétique

→ **Cible au niveau Groupe**
Une cible rehaussée de 100 Md€ à 130 Md€ sur la période 2024-2028. Aucune entité du Groupe n'est en retard sur cet objectif

→ **Réalisation 2025**
35,3 Md€ de financements mobilisés au niveau Groupe, dont **9,3 Md€** d'investissements

Taux d'alignement 1,5 °C des activités du Groupe

→ **Cible au niveau Groupe**
Une cible rehaussée de **100 Md€ à 130 Md€** sur la période 2024-2028.

→ **Au 31 décembre 2024,** la part des actifs alignés à l'objectif 1,5 degré ou en dessous de 2 degrés par des cibles alignées au niveau Groupe s'élève à **54 %** sur une assiette totale d'actif (encours de prêts et d'investissements)

Action en faveur de l'adaptation

→ **Au 31 décembre 2025,** 100 % des entités du Groupe ont engagé une **démarche d'adaptation** (contre 63 % en 2024 et 33 % en 2023)

→ **En 2025, la Caisse des Dépôts a mobilisé les experts ESG et carbone de ses entités autour du « Plan de Transition Climat » ; un dispositif collaboratif visant à identifier des synergies stratégiques et renforcer son impact climatique face aux enjeux de la transition écologique**

Action en faveur de la biodiversité

→ **Cible au niveau Groupe**
pour la période 2024-2028, **6 Md€** de flux financiers fléchés vers la préservation de la nature

→ **Réalisation 2025**
3,5 Md€ de financement mobilisé pour la nature

Volet social

Financement et production de l'habitat social et abordable

→ **Cible Groupe (2024-2028)**

350 000
logements sociaux et intermédiaires financés ou acquis

→ **Réalisation 2025**

25 Md€
destinés à la construction, rénovation ou réhabilitation de logements sociaux, intermédiaires et habitats spécifiques

146 590
logements construits ou acquis :

126 318
logements sociaux

20 272
logements intermédiaires,
soit

277 079
bénéficiaires au total

Actions en faveur de la santé et du grand âge

→ **Cible Groupe (2024-2028)**

1 400
établissements de santé

1 100
établissements pour personnes âgées.

25 Md€ d'ici 2030
Cible en faveur de l'accompagnement du vieillissement, comprenant l'offre de soins

→ **Réalisation 2025**

507
établissements et/ou habitats pour personnes âgées financés en France

5,9 Md€
en faveur de l'accompagnement du vieillissement (première année de suivi des 25 Md€)

Accès à la formation et soutien à l'économie à fort impact social

→ **Cible Groupe**

3 M
de personnes formées via le financement de structures de formation professionnelle et d'insertion y compris les demandeurs d'emploi sur la période 2024-2030

→ **Réalisation 2025**

114 098
de personnes formées

Lutte contre les fractures territoriales

→ **Cible Groupe**

40 Md€
en faveur du maintien ou de la réimplantation d'industries sur la période 2025-2029

770
projets industriels soutenus sur la période 2024-2028

→ **Réalisation 2025**

8,3 Md€
en faveur du maintien ou de la rétention d'industries

167
projets industriels soutenus

02 Notre méthodologie

Nos financements durables s’alignent avec les exigences environnementales et sociétales que la Caisse des Dépôts s’impose lors de toute décision d’investissement.

La méthodologie de sélection et de suivi des projets éligibles reflète la rigueur et la transparence que le Groupe applique à l'ensemble de ses processus d'investissement.

Encadrement des financements conformément aux meilleurs standards de marché

Pour émettre des financements verts, sociaux ou durables en accord avec les attentes des investisseurs, la Caisse des Dépôts s'appuie sur les *Green Bond Principles* (GBP) et les *Social Bond Principles* (SBP), initiatives de référence qui fixent les bonnes pratiques à respecter.

La Caisse des Dépôts s'appuie sur les quatre principes essentiels établis par les GBP et SBP :

1
Utilisation des Fonds
(Voir synthèse d'allocation pages 26 et suivantes)

2
Processus de sélection et d'évaluation des projets
(voir ci-contre)

3
Gestion des Fonds
(voir ci-après)

4
Reporting
(voir ci-après)

La Caisse des Dépôts suit les deux recommandations-clés des GBP et SBP pour une transparence accrue :

La Caisse des Dépôts rend public le document cadre en vertu duquel elle émet ses financements verts, sociaux et durables ainsi que toutes ses mises à jour.
Ce document présente les priorités stratégiques du Groupe, les principes fondamentaux des émissions, ainsi que les procédures d'évaluation et de sélection des projets éligibles.

Une revue externe est réalisée :
- sur le document cadre et lors de chaque mise à jour ;
- annuellement, sur la bonne allocation des flux et la conformité des projets aux critères d'éligibilité.

La dernière mise à jour du document cadre a été publiée en juillet 2025. Moody's Investors Service lui a attribué un score de durabilité global de SQS2 (très satisfaisant). L'avis sur la bonne allocation des flux et la conformité des projets aux critères d'éligibilité est émis par Mazars.

MOODY'S	Seconde opinion des obligations durable : → Seconde opinion des obligations durables (version publiée le 10 mai 2019) → Seconde opinion des obligations durables (version publiée le 22 avril 2022) → Seconde opinion des obligations durables (version publiée le 17 mars 2023) → Seconde opinion des financements durables (version publiée le 2 juillet 2025)
forvis mazars	**"Consultez notre librairie ESG rubrique "Obligations durables"** → Avis d'assurance de bonne allocation des flux et certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité de : • l'obligation durable 2021 • l'obligation durable 2022 • l'obligation durable de mai 2023 • l'obligation durable d'octobre 2023 • l'obligation durable 2024 • les financements durables 2025
Plus d'information	Les différentes mises à jour du document cadre de la Caisse des Dépôts : → Document cadre des obligations durables (version publiée le 10 mai 2019) → Document cadre des obligations durables (version publiée le 20 avril 2022) → Document cadre des obligations durables (version publiée le 16 février 2023) → Document cadre des financements durables (version publiée en juillet 2025) → Les *Green Bond Principles* → Les *Social Bond Principles*

Sélection des projets

Le processus de sélection et d'évaluation des projets se déroule en trois étapes. Il est fondé sur une expertise interne faisant intervenir les départements financiers et extra-financiers concernés, dont les entités investisseuses. Ce processus est ensuite vérifié et certifié par des auditeurs externes.

Les trois étapes clés

1 **Analyse d'éligibilité** 2 **Confirmation d'éligibilité** 3 **Décision d'adossement**

Identification des actifs éligibles

Seuls les actifs qui répondent à tous les critères d'éligibilité prédéfinis dans le document cadre (dans sa version applicable au financement concerné) sont retenus, après une analyse de leurs qualités intrinsèques. La sélection des actifs respecte les principes suivants :

TYPOLOGIE DES FINANCEMENTS

Financement en fonds propres ou quasi-fonds propres ; prêts, obligations et dettes mezzanines.

MATURITÉ ET SÉCURISATION DES PROJETS

Projets territoriaux principalement France purgés de tout recours, disposant de toutes les autorisations, permis et exempts de toute controverse suite aux études d'impact.

ÉQUILIBRE DU PORTEFEUILLE

Générant une répartition équilibrée entre : (i) le financement et le refinancement[1] et (ii) les projets futurs et les projets en exploitation.

EXPERTISE ET SECTEURS D'INTERVENTION

Valorisant le savoir-faire de la Caisse des Dépôts sur des secteurs d'intervention stratégiques à vocation environnementale et sociale. Les domaines d'intervention éligibles sont rappelés dans la partie Projets et Impact, p. 34 et suivantes).

CRITÈRES D'EXAMENS TECHNIQUE

À partir de l'émission durable de 2021, les projets éligibles au titre de leurs impacts environnementaux sont sélectionnés en priorité selon les critères d'examen techniques de contribution à l'objectif d'atténuation du changement climatique au sens de la taxonomie européenne (voir focus ci-après sur la prise en compte progressive de la taxonomie verte européenne).

FINANCEMENT PRIMAIRE ET ADDITIONNALITÉ

Les actifs sélectionnés font essentiellement l'objet de financements primaires (*greenfield*) et ne sont pas adossés à une autre obligation verte, sociale ou durable en circulation.

1 En cas de refinancement, les décaissements liés aux projets éligibles réalisés au cours des deux années civiles précédant l'émission peuvent être affectés aux obligations

Intégration progressive de la taxonomie verte européenne

- **À partir de l'émission durable de 2021**, les projets éligibles au titre de leurs impacts environnementaux sont sélectionnés en priorité en fonction de leur conformité aux critères d'examen techniques de contribution à l'objectif d'atténuation du changement climatique au sens de la taxonomie européenne.[1]
- **En avril 2022 le document cadre définissant l'éligibilité des projets a été mis à jour** pour être en adéquation, lorsque cela est pertinent et applicable, avec les critères d'alignement de la taxonomie européenne.
- **En juillet 2025**, le document cadre a été mis à jour en intégrant de nouvelles catégories : la décarbonation de l'industrie, la gestion durable de l'eau et des déchets, la gestion durable des terres et la transition agricole.

Les catégories d'activités éligibles couvertes par l'Acte Délégué sur le climat doivent *a minima* respecter les critères de contribution substantielle à l'atténuation du changement climatique (à l'exception de la catégorie infrastructure numérique et la gestion durable de fonciers agricoles, les critères internes sont appliqués). En outre, s'agissant des garanties sociales minimales de la taxonomie de l'UE, en se conformant au cadre législatif français, et en l'absence de controverse grave, on considère que la Caisse des Dépôts respecte les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes de conduite des affaires des Nations Unies et droits de l'Homme, et les conventions fondamentales du travail de l'Organisation Internationale du Travail.

Analyse d'éligibilité

La capacité du projet à intégrer la liste des actifs qui seront adossés à une obligation à venir est identifiée par les chargés d'investissement, en fonction des critères d'identification définis dans le document cadre (dans sa version applicable à l'obligation concernée).

Ces équipes sont également chargées de vérifier que les projets étudiés ont reçu toutes les autorisations environnementales et sociales réglementaires.

Confirmation de l'éligibilité

Les actifs ainsi identifiés font l'objet d'une seconde analyse interne de conformité aux critères, et sont examinés à l'occasion de leur passage devant l'instance de décision d'engagement. Pour garantir un niveau d'exemplarité dépassant les standards de place en termes de transparence, une liste exhaustive et détaillée des projets candidats à l'adossement est communiquée aux investisseurs dès l'émission. En outre, cette liste présente, pour chaque projet, une estimation *ex-ante* des bénéfices environnementaux et sociaux attendus.

Décision d'adossement

Le Comité Obligations Vertes Sociales et Durables annuel statue en dernier ressort sur l'adossement de l'actif désigné aux obligations. Ce comité examine également l'ensemble des actifs déjà adossés afin de vérifier que ceux-ci satisfont toujours les critères motivant leur adossement et qu'ils ne font pas, à cette date, l'objet de controverse majeure. La survenance éventuelle d'une telle controverse, quelle qu'en soit la nature, peut conduire au retrait, temporaire ou définitif, du projet sensible de la liste des actifs éligibles. Un nouvel actif serait alors proposé à l'adossement en substitution. La non-éligibilité d'un actif avérée post-adossement entraîne le retrait de l'actif du portefeuille de l'obligation durable.

Pour les financements émis après 2025, la CDC s'engage à communiquer dans son rapport annuel les informations sur l'alignement des actifs avec la taxonomie de l'UE.

1 L'analyse ne couvrait pas en 2021 les critères de nuisance aux autres objectifs environnementaux et les garde-fous sociaux

Suivi des projets

En cohérence avec les meilleures pratiques de marché, la Caisse des Dépôts est transparente sur le suivi financier de ses projets. Ce suivi est notamment formalisé au sein de l'Institution par un comité interne spécialisé se regroupant au moins une fois par an, dans le but de valider les décisions d'adossement et de désadossement le cas échéant.

Gestion des fonds levés

Le procès-verbal émis lors du comité « Obligations Vertes, Sociales et Durables » permet l'édition des pièces comptables et financières nécessaires à la certification de bonne allocation des flux par un commissaire aux comptes. Deux sections comptables dédiées au passif, pour l'émission elle-même, et à l'actif, pour la gestion en trésorerie de la ressource non encore affectée, ont été créées.
L'ensemble du montant levé à chaque émission sera affecté à des projets éligibles sous 12 mois suivant la date de l'émission. Les montants levés et non encore affectés sont gérés par les équipes de la gestion de trésorerie de la Caisse des Dépôts. Cette liquidité est placée dans un délai maximum de dix jours ouvrés à compter de la date de règlement de l'émission et réajustée lors de la production du procès-verbal du comité « Obligations Vertes, Sociales et Durables » annuel.
Les supports de placement des actifs considérés seront libellés en euros, de maturité inférieure à 1 an, couverts à taux variable et notés *a minima* A1/P1. Des titres négociables à court terme (Neu CP) ou *European Commercial Paper* (ECP) d'émetteurs Supranationaux, Souverains ou Agences (SSA) ou bancaires sont privilégiés. Les investissements dans des activités intensives en émissions GES ou des activités controversées sont exclus.

Suivi d'impact

Les données d'impacts sont calculées selon la part du capital détenue par la Caisse des Dépôts dans chaque projet ou fonds portant les projets. Une note méthodologique en annexe du rapport précise pour chaque domaine d'intervention les modalités de détermination des indicateurs d'impact.
Conformément aux règles de désadossement, les actifs cédés sont retirés des cartographies et des listes de projets du rapport annuel de suivi qui concerne l'année de cession.

Règles de désadossement

Dans le cas où un projet deviendrait inéligible ou serait cédé, la Caisse des Dépôts s'engage à le remplacer, dans la mesure du possible, par un nouveau projet éligible dans un délai de 12 mois.

03 Allocation des fonds levés

La Caisse des Dépôts s'engage à communiquer annuellement la liste exhaustive des projets adossés et l'allocation des flux levés.

Retrouvez notre Rapport d'allocation 2025 au format Excel en cliquant ici.

Obligation durable de 2021

FR0014003RL9
Date d'échéance : 01/06/2026

Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2024	Flux réalisés en 2025	Total des décaissements au 31/12/2025	À décaisser au 31/12/2025	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	6	537 171 370	267 257 153	3 628 984	519 383 399	17 787 971	64 %
Transport et mobilité durable	4	9 616 369	9 438 081	-	9 438 081	178 288	22 %
Infrastructures de production d'énergie verte	7	20 518 276	16 181 626	-	16 181 626	4 336 650	28 %
Accès au numérique	5	121 405 089	195 476 449	969 146	116 045 595	5 359 494	34 %
Santé et médico-social	3	19 331 671	18 931 671	-	18 931 671	400 000	32 %
Économie sociale et solidaire	2	2 092 868	2 092 868	-	2 092 868	-	6 %
TOTAL	27	710 135 645	509 377 850	4 598 130	682 073 242	28 062 403	38 %

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.

- **Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2025 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 500 M€.**
- **Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 710 M€, soit une sur-couverture de plus de 42 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.).**

Allocation totale par type d'actif

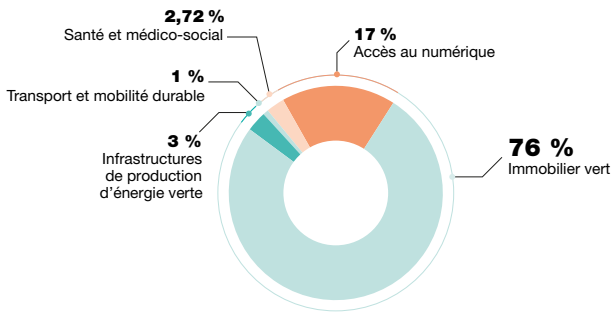

Allocation par statut de décaissement *

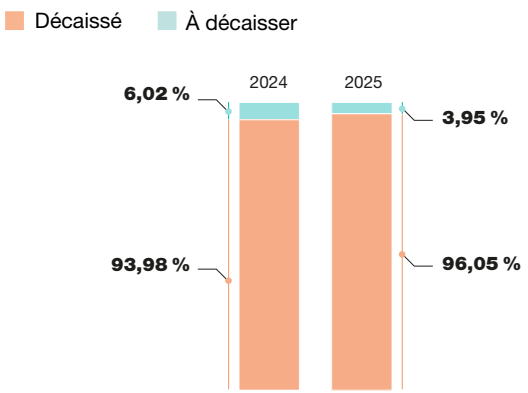

** Arrondi au centième du %*

Obligation durable de 2022

FR001400DCH4
Date d'échéance : 21/11/2027

Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2024	Flux réalisés en 2025	Total des décaissements au 31/12/2025	À décaisser au 31/12/2025	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	2	147 341 211	139 383 998	-	139 383 998	7 957 213	74 %
Transport et mobilité durable	6	92 700 310	83 343 822	3 413 636	89 907 458	2 792 853	47 %
Infrastructures de production d'énergie verte	3	138 882 905	41 654 867	4 431 830	48 101 226	90 781 679	43 %
Réhabilitation de sites	1	75 000 000	61 988 207	5 272 500	67 260 707	7 739 293	20 %
Transition alimentaire	3	855 899	1 772 499	- 75 570	855 899	-	33 %
Accès au numérique	6	120 646 492	113 473 743	-	113 473 743	7 172 749	33 %
Santé et médico-social	4	17 443 512	12 710 400	-	12 710 400	4 733 112	49 %
Éducation et insertion professionnelle	2	1 900 327	1 900 318	-	1 900 318	9	11 %
Économie sociale et solidaire	1	7 400 000	5 000 000	2 400 000	7 400 000	-	20 %
TOTAL	28	602 170 657	461 227 854	15 442 397	480 993 748	121 176 909	41 %

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.
Projets éligibles sélectionnés en prenant en considération les critères d'examen techniques de la taxonomie européenne pour l'objectif d'atténuation du changement climatique.

→ **Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2025 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 481 M€.**

→ **Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 602 M€, soit une sur-couverture de plus de 20 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.). Un montant de 20 M€, solde non-adossé des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. « Gestion des fonds levés » p. 25 du document cadre).**

Allocation totale par type d'actif

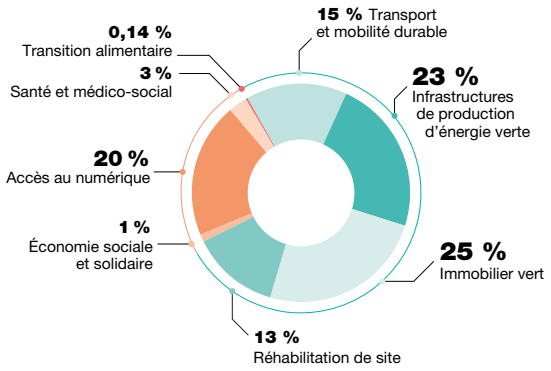

Allocation par statut de décaissement *

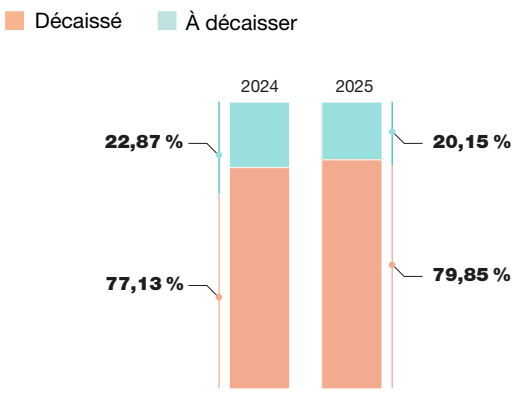

** Arrondi au centième du %*

Obligation durable de 2023-1

FR001400I3M4
Date d'échéance : 25/05/2028

Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2024	Flux réalisés en 2025	Total des décaissements au 31/12/2025	À décaisser au 31/12/2025	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	4	128 165 200	99 833 270	1 829 950	101 663 219	26 501 981	44 %
Transport et mobilité durable	2	122 894 147	40 167 147	66 798 158	59 859 452	63 034 695	100 %
Infrastructures de production d'énergie verte	2	31 537 500	11 596 659	- 2 410 850	16 235 809	15 301 691	44 %
Réhabilitation de sites	1	50 000 000	6 000 000	10 000 000	16 000 000	34 000 000	23 %
Transition alimentaire	1	7 669 492	3 387 807	-	4 557 299	3 112 193	5 %
Accès au numérique	3	131 430 536	123 616 647	-	123 616 647	7 813 889	33 %
Santé et médico-social	1	9 308 838	7 018 291	667 613	7 685 904	1 622 934	49 %
Économie sociale et solidaire	1	21 283 391	16 267 893	2 681 250	18 949 143	2 334 248	14 %
TOTAL	15	502 289 104	307 887 713	79 566 121	348 567 473	153 721 631	45 %

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.
Projets éligibles sélectionnés en prenant en considération les critères d'examen techniques de la taxonomie européenne pour l'objectif d'atténuation du changement climatique.

→ **Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2025 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 348,57 M€.**

→ **Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 502 M€. Un montant de 152 M€, solde non-adossé des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. « Gestion des fonds levés » p. 25 du document cadre).**

Allocation totale par type d'actif

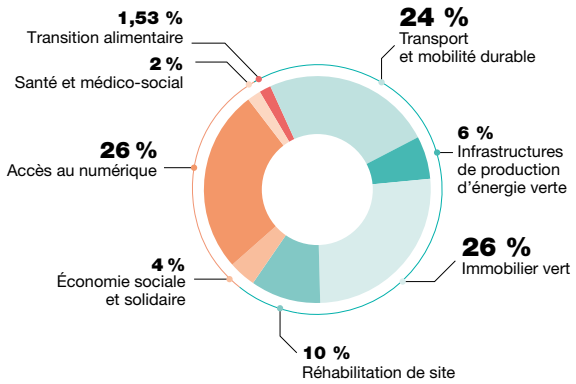

Allocation par statut de décaissement *

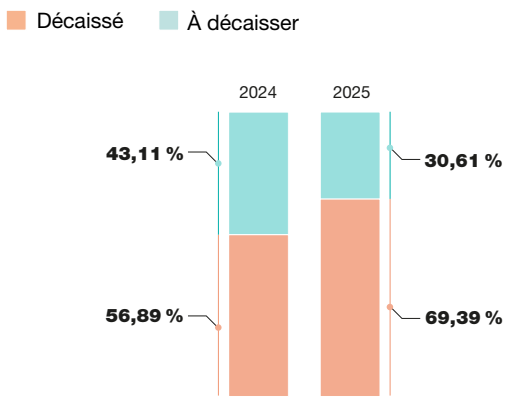

** Arrondi au centième du %*

Obligation durable de 2023-2

FR001400LFC1
Date d'échéance : 25/11/2030

Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2024	Flux réalisés en 2025	Total des décaissements au 31/12/2025	À décaisser au 31/12/2025	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	3	130 061 958	123 773 137	2 828 273	126 601 410	3 460 548	66 %
Accès au numérique	1	25 072 902	23 582 253	-	23 582 253	1 490 650	33 %
Santé et médico-social	1	11 029 900	8 344 700	1 200 500	9 545 200	1 484 700	49 %
Immobilier social*	2	406 122 088	374 736 857	- 13 194 112	361 542 745	-	100 %
TOTAL	7	572 286 848	530 436 947	- 9 165 339	521 271 608	6 435 898	69 %

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.
** 2 portefeuilles de prêts composés de 1 083 prêts.*
*** S'agissant des prêts, les flux mentionnés incluent les amortissements.*

Projets éligibles sélectionnés en prenant en considération les critères d'examen techniques de la taxonomie européenne pour l'objectif d'atténuation du changement climatique.

→ **Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2025 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à 500 M€.**

→ **Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 527 M€, soit une sur-couverture de plus de 5 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.).**

Allocation totale par type d'actif

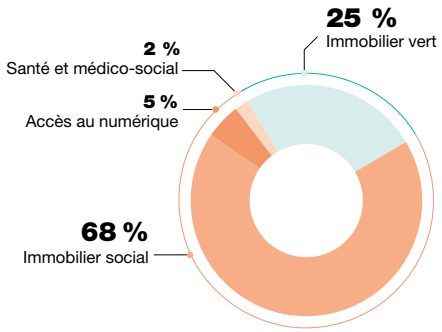

Allocation par statut de décaissement *

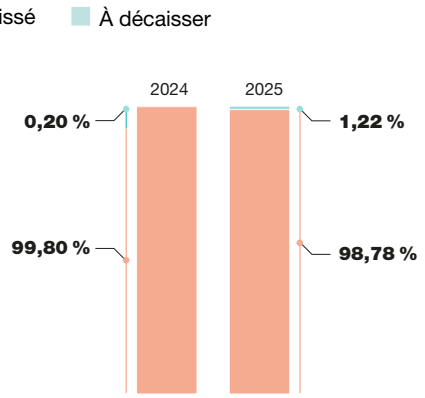

** Arrondi au centième du %*

Obligation durable de 2024

FR001400PU76
Date d'échéance : 25/05/2029

Catégorie d'actifs	Nombre d'actifs	Montants investis	Total des décaissements au 31/12/2024	Flux réalisés en 2025	Total des décaissements au 31/12/2025	À décaisser au 31/12/2025	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Immobilier vert	6	412 136 570	265 091 186	30 695 185	297 046 371	115 090 199	46 %
Transport et mobilité durable	5	183 394 524	12 946 324	- 1 862 901	30 193 423	153 201 101	49 %
Infrastructures de production d'énergie verte	2	128 665 870	95 725 388	-	101 688 270	26 977 600	49 %
Accès au numérique	-	-	13 958 285	-	-	-	0 %
Santé et médico-social	2	51 078 095	26 749 482	128 800	26 878 282	24 199 814	49 %
Immobilier social	2	492 258 885	460 303 383	4 994 289	465 297 672	-	100 %
TOTAL	**17**	**1 267 533 944**	**874 774 048**	**33 955 373**	**921 104 017**	**319 468 714**	**54 %**

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.

Projets éligibles sélectionnés en prenant en considération les critères d'examen techniques de la taxonomie européenne pour l'objectif d'atténuation du changement climatique.

→ **Le montant total des flux financiers adossés au 31/12/2025 correspondant au financement des actifs éligibles s'élève à plus de 921 M€.**

→ **Le montant total des actifs adossés ou à adosser à l'obligation durable s'élève à plus de 1 240 M€, soit une sur-couverture de 24 %, permettant ainsi de faire face aux aléas éventuels susceptibles d'affecter les actifs éligibles (perte d'éligibilité, report du projet ou décalage de versement, etc.). Un montant de 79 M€, solde non-adossé des fonds levés par l'obligation durable, a été placé en trésorerie, conformément aux règles de gestion définies au sein du document cadre (cf. « Gestion des fonds levés » p. 25 du document cadre).**

Allocation totale par type d'actif

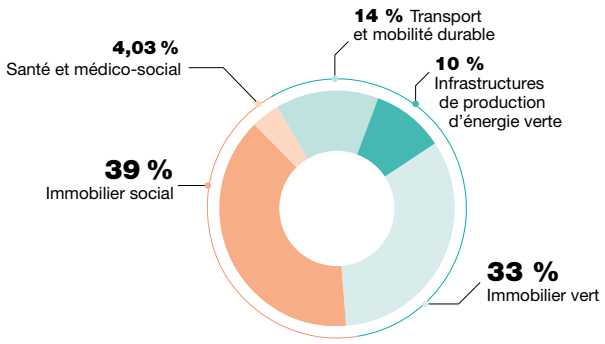

Allocation par statut de décaissement *

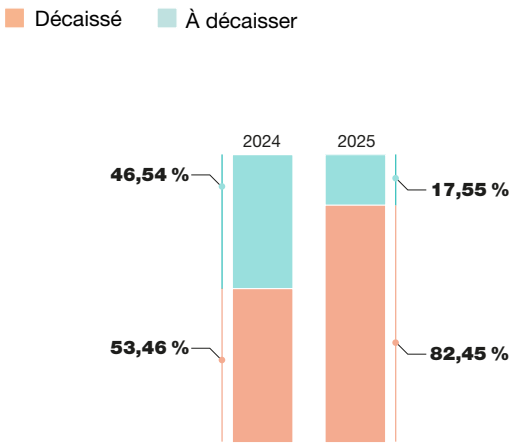

** Arrondi au centième du %*

Portefeuille d'actifs éligibles

Financements durables 2025

Catégorie d'actifs	Sous secteur	Nombre d'actifs	Montant adossé	Montant aligné 100% taxonomie	Part moyenne du capital détenu par la Caisse des Dépôts dans les projets
Énergies renouvelables	Production d'énergie d'origine renouvelable	2	353 948 499	227 578 571	57 %
Immobilier vert	Bâtiments verts	7	356 979 978	356 979 978	92 %
Transport et mobilité durable	Infrastructures et services de mobilité durable	1	173 463 321	173 463 321	16 %
Immobilier social*	Logement social et accessible	1	1 388 500 000	-	100 %
TOTAL		11	2 272 891 797	758 021 870	79 %
Montant alloué à l'obligation durable 2025 - FR001400I3M4			1 000 000 000		
Montant disponible pour financement court terme NEU CP 2025			1 272 891 797		

Montants au 31/12/2025 exprimés en euros.
** Les titres participatifs souscrits auprès de 128 organismes de logements sociaux.*

Projets éligibles sélectionnés en prenant en considération les critères d'examen techniques de la taxonomie européenne (40 % du montant total des projets sélectionnés). 35 % des projets sont alignés à la taxonomie.

→ **Le montant de financement total disponible au 31/12/2025 s'élève à plus de 2,272 Md€, se décomposant en 1 Md€ alloué à l'obligation durable long terme émise en 2025 et 1,273 Md€ disponible pour les financements court terme.**

Allocation totale par type d'actif

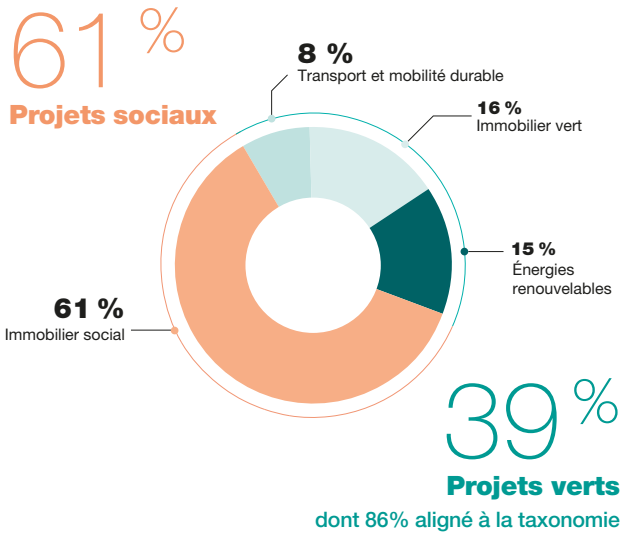

** Arrondi au centième du %*

Allocation par type de financement *

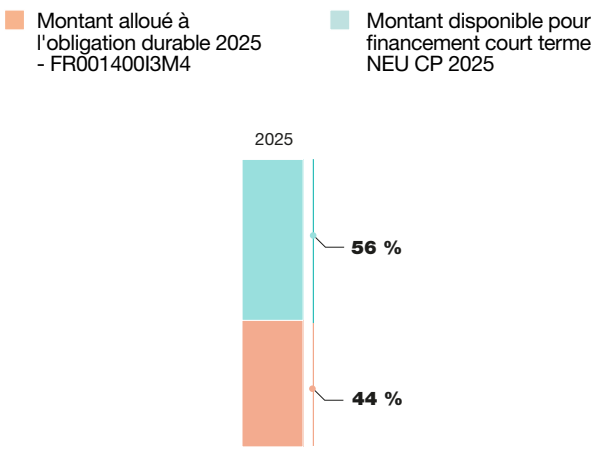

Émissions à court terme

Au dernier trimestre 2025, la Caisse des Dépôts a lancé son nouveau programme d'émissions à court terme en NEU CP ESG. En cohérence avec la Charte Finance Responsable et la Politique Climat du Groupe, cette évolution s'inscrit dans la déclinaison opérationnelle des engagements ESG du Groupe : la Caisse des Dépôts intègre désormais des compartiments Verts, Sociaux et Durables pour ses financements de court-terme, en complément des obligations vertes, sociales et durables à long terme.

Les émissions de NEU CP ESG de la Caisse des Dépôts

La Trésorerie de la Caisse des Dépôts a étendu en 2025 son programme de titres de créances négociables, le NEU CP Classique, à trois nouveaux compartiments – Vert, Social, Durable – dont la documentation est disponible sur le site internet de la Banque de France.

- **La Caisse des Dépôts a réalisé sa première émission de NEU CP Durable de maturité 3 mois, le 20 octobre 2025 et s'est inscrite dans une dynamique d'émission de NEU CP Durable réactive et avec une fréquence quotidienne d'un nominal moyen de**

788 M€
sur la période observée, portant l'encours moyen des émissions de NEU CP ESG à

339 M€
pour cette première année

Allocations des montants levés

Conformément à ses engagements d'alignement avec son plan climat et sa stratégie de durabilité, la Caisse des Dépôts a étendu la typologie de ses outils de financement en intégrant les financements de court terme pour compléter les financements obligataires de long terme qu'ils soient verts, sociaux ou durables.

La structuration des émissions de la Caisse des Dépôts est dédiée à un seul et unique portefeuille de projets éligibles, tant pour ses obligations que ses titres créances négociables, dont les montants levés, notamment lors des émissions NEU CP ESG, ont été intégralement alloués.

Son vivier d'actifs éligibles, constitué de prêts et d'instruments en fonds-propres et quasi-fonds-propres relatifs à la production d'électricité d'origine renouvelable, l'acquisition de Bâtiments « verts », le développement d'infrastructures et de services de mobilité « durable » ainsi que l'immobilier « social », s'élevant sur la période à un montant global de projets de 2,3 Md€ avec une répartition du ratio entre actifs « verts » et actifs « sociaux » est respectivement à 61 % et 39 %.

- **L'année 2025 étant une année de mise en place au dernier trimestre du programme court-terme NEU CP ESG, la contribution des émissions court-terme durables au refinancement du vivier est encore symbolique avec**

339 M€
sur 72 jours dont

20 M€
seront échus début 2026. L'objectif restant une montée en charge de plein exercice en 2026

Portefeuille d'actifs éligibles 2025

	Domaine	Sous-domaine	Typologie	Montant en M€	Total en M€
Actif vert	Énergies renouvelables	Production d'électricité d'origine renouvelable	Éolien, Solaire	354	884
	Immobilier vert	Bâtiments verts	Tertiaire	153	
			Résidentiel	204	
	Transport et mobilité durable	Infrastructure et services de mobilité durable	Infrastructure de transport ferroviaire	173	
Actif social	Immobilier social*	Logement social et accessible*	Soutien à la production et à la rénovation de logements sociaux	1 389	1 389
	Total en M€			2273	

Montants au 31/12/2025.
** Les titres participatifs souscrits auprès de 128 organismes de logements sociaux.*

Les NEU CP durables de la Caisse des Dépôts : sur un trimestre ce sont 42 émissions représentant un encours moyen de 339 M€.

→ Pour plus de détails, consultez notre Annexe page 53

04

Projets et Impacts

La Caisse des Dépôts propose aux investisseurs des projets diversifiés à performance environnementale et/ou sociale élevée, allant de projets de grande ampleur à forte visibilité nationale et internationale, à des projets locaux ayant un impact fort sur leurs territoires d'implantation.

Retrouvez notre Rapport d'impact 2025 au format Excel en cliquant ici.

Cartographie des projets

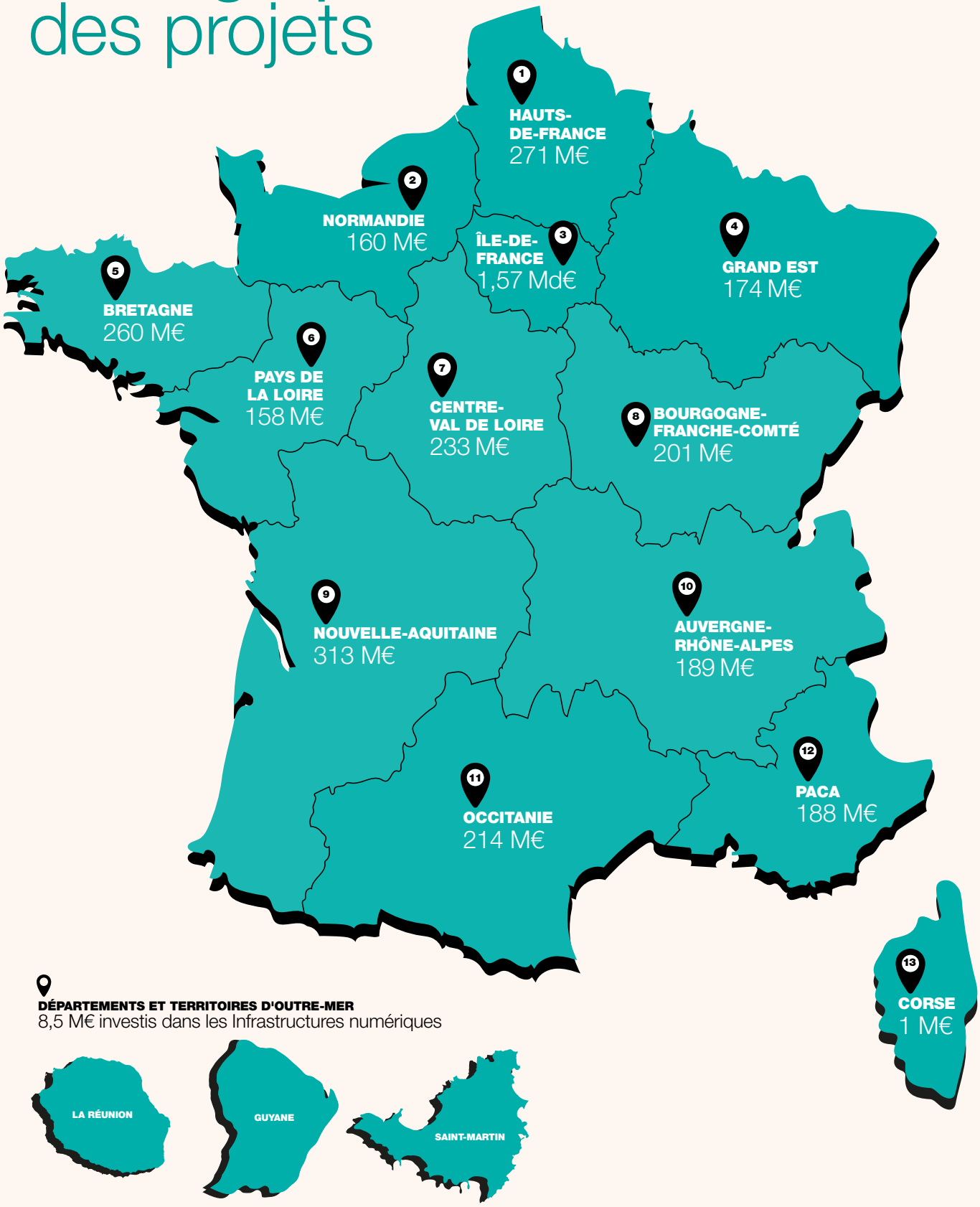

- Immobilier vert
- Infrastructures numériques
- Infrastructures de production d'énergie verte
- Santé et médico-social
- Réhabilitation de sites
- Transport et mobilité durable
- Transition alimentaire
- ESS (immobilier, éducation...)

1 HAUTS-DE-FRANCE
45 %
0 %
7 %
2 %
2 %
14 %
0 %
30 %

2 NORMANDIE
6 %
5 %
10 %
7 %
3 %
22 %
0 %
47 %

3 ÎLE-DE-FRANCE
18 %
82 %
0 %
0 %
0 %
0 %
0 %
0 %

4 GRAND EST
4 %
7 %
22 %
2 %
3 %
20 %
0 %
42 %

5 BRETAGNE
2 %
42 %
6 %
5 %
2 %
14 %
0 %
29 %

6 PAYS DE LA LOIRE
3 %
26 %
7 %
2 %
3 %
18 %
1 %
40 %

7 CENTRE-VAL DE LOIRE
3 %
36 %
11 %
3 %
2 %
14 %
0 %
31 %

8 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
3 %
23 %
11 %
3 %
3 %
19 %
0 %
38 %

9 NOUVELLE-AQUITAINE
2 %
30 %
23 %
3 %
2 %
13 %
1 %
26 %

10 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
4 %
8 %
14 %
5 %
3 %
21 %
0 %
45 %

11 OCCITANIE
3 %
16 %
18 %
2 %
3 %
18 %
0 %
40 %

12 PACA
3 %
17 %
9 %
9 %
3 %
18 %
0 %
41 %

13 CORSE
0 %
0 %
0 %
0 %
0 %
100 %
0 %
0 %

OUTRE-MER
0 %
100 %
0 %
0 %
0 %
0 %
0 %
0 %

Projets verts

Le détail des projets pour l'ensemble des catégories d'actifs verts est disponible ici, dans notre rapport d'impact 2025 sous format Excel qui comprend la liste exhaustive des projets financés, leurs impacts et leurs caractéristiques.

Les projets verts adossés à nos obligations durables émises entre 2021 et 2024 ont été sélectionnés dans les catégories vertes éligibles identifiées dans le document cadre de février 2023 ci-dessous :

Catégories éligibles	Catégories GBP	Objectifs de Développement Durable
Énergies renouvelables	Énergies renouvelables	7, 13
Efficacité énergétique	Efficacité énergétique	7, 13
Immobilier vert	Bâtiments verts	7, 11, 13
Transport et mobilité durable	Moyens de transport propres	9, 11, 13
Centre de données éco-efficients	Efficacité énergétique	9
Dépollution et réhabilitation de sites	Prévention et maîtrise de la pollution	15
Transition alimentaire	Gestion durable des ressources naturelles vivantes et des sols/Produits, technologies et processus de production adaptés à l'économie circulaire	2, 12, 15

Les projets verts adossés au portefeuille d'obligations durables, désormais soumis au nouveau cadre de Financements verts, sociaux, et durables publié le 4 juillet 2025, ont été sélectionnés dans les catégories vertes éligibles identifiées ci-dessous :

Catégories éligibles	Catégories GBP	Objectifs de Développement Durable
Énergies renouvelables	Énergies renouvelables	7, 13
Efficacité énergétique	Efficacité énergétique	7, 13
Décarbonation de l'industrie	Efficacité énergétique	9, 13
Immobilier vert	Bâtiments verts	7, 11, 13
Transport et mobilité durable	Moyens de transport propres	9, 11
Infrastructures numériques	Efficacité énergétique Adaptation au changement climatique	9, 13
Gestion durable des eaux et des déchets	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	6, 12, 13, 14
Dépollution et réhabilitation des sites	Prévention et maîtrise de la pollution	3, 15
Gestion durable des terres et transition agricole	Gestion durable des ressources naturelles vivantes et des sols	2, 12, 13, 15

Méthodologie de détermination des indicateurs d'impact

Ci-dessous se trouve le détail de la méthodologie utilisée dans ce rapport pour calculer l'impact des différentes catégories d'actifs :

INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE ET DE CHALEUR	**Capacité installée (MW) - donnée brute** **Production d'électricité et de chaleur (MWh/an) – donnée brute** **Tonnes d'émissions de CO_2 évitées par l'actif* = production théorique ou réelle x facteur d'émission** → **Les données de production (MWh)** – selon le stade de développement (construction : à partir de la production estimée/an ; exploitation : à partir de la production réelle de l'année) → **Facteurs d'émissions (teCO_2/MWh) publiés par RTE – selon l'énergie produite** (Électricité ; Chaleur ; Cogénération**) **Équivalent en nombre de foyers fournis en énergie =** production théorique ou réelle / consommation moyenne par foyer → **Les données de production (MWh) -** selon le stade de développement (construction : à partir de la production estimée/an ; exploitation : à partir de la production réelle de l'année) → **Consommation moyenne par foyer** - la consommation moyenne d'électricité par ménage (source - data.gouv) ** Par rapport aux émissions moyennes sur le territoire pour la production d'énergie* *** Somme des facteurs d'émissions d'électricité et chaleur*
IMMOBILIER VERT	**Tonnes d'émissions de CO_2 évitées du bâtiment** par rapport à la réglementation*** **= (ECO_2_max - ECO_2_t) x surface / 1000** → **ECO_2_t :** émissions de CO_2 théoriques du bâtiment (disponible dans le DPE) → **ECO_2_max :** émissions de CO_2 de référence*** - donnée exploitant ou méthodologie dégradée de calcul : ECO_2_max = ECO_2_t / (1 - X %) Avec X : part de gain entre consommation théorique du bâtiment (CEP_t) et consommation maximale autorisée (CEP_max) **kWhep économisés / réglementation*** =** (CEP_max – CEP_t) × Surface × QP CDC **Performance énergétique du portefeuille / réglementation*** (%)** = (1 - CEP_t / CEP_max) × 100 **** RT2012 ou RE2020 en fonction de la date de construction du bâtiment*
MOBILITÉ DURABLE	**Nombre de points de charge déployés (IRVE) –** donnée brute **Nombre de points de charge prévus à la pleine exploitation du projet (IRVE)** – donnée brute **Nombre de moyens de transport/véhicules durables déployés (unités) –** donnée brute **Émissions de CO_2 évitées par les véhicules financés/bornes de recharge par an** **Pour les véhicules** = distance parcourue par la flotte x (facteur d'émission véhicule thermique – facteur d'émission véhicule électrique financé) → **Distance parcourue (km)** = nombre de véhicules financés (donnée brute) x km annuel moyen parcouru par véhicule (source - ministère de la transition écologique) ou distance globale de la flotte → **Facteur d'émissions (teCO_2/km)** – thermique vs durable selon le type de véhicule durable concerné (source - ADEME) **Pour les bornes** = distance parcourue grâce aux bornes x (facteur d'émission voiture thermique – facteur d'émission voiture électrique) → **Distance parcourue grâce aux bornes (km)** : nombre de points de charge IRVE installés x nombre moyen de pleins/ point de charge IRVE/an (source : automobile propre) x autonomie moyenne (en km) d'une voiture électrique → **Facteur d'émissions (teCO_2/km)** – thermique vs durable selon le type de véhicule durable concerné (source - ADEME)
DÉPOLLUTION ET RÉHABILITATION DE SITES	**Surface à réhabiliter (ha)** – donnée brute **Nombre de sites à réhabiliter (unités)** – donnée brute **Surface à développer destinée à des activités tertiaires** – donnée brute **Surface à développer destinée à des activités résidentielles** – donnée brute
TRANSITION ALIMENTAIRE	**Nombre d'agriculteurs installés** (dans le cadre de foncières - contrat de bail) ou maintenus directement ou indirectement (Fournisseurs locaux agriculteurs avec contrat commercial ou agriculteurs soutenus avec contrat de travail) (unité – donnée brute) **Surface cultivée en agriculture biologique** (ha) – donnée brute **Tonnes de matières réemployées/recyclées/réutilisées** – donnée brute

- **Une grande majorité des indicateurs est proratisée en fonction de la quote-part du financement de la CDC dans le projet afin d'avoir une estimation correspondant à l'investissement de la CDC** (les indicateurs proratisés sont indiqués en orange dans les tableaux ci-après).

Indicateurs d'impact des projets verts

PAR ÉMISSION

Obligations 2021–2024 (Cadre antérieur à juillet 2025)

Émission concernée Catégories d'actifs financées	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques	Émissions de CO_2 évitées (t CO_2e/an)*
OD 2021 - FR0014003RL9 → **17 projets** Énergie Immobilier vert Mobilité durable	**567 306**	44 MW de capacité installée et 151 070 MWh/an d'électricité et de chaleur produite 2 693 895 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant 165 802 m² de surface utile 327 points de recharge (IRVE) et 107 véhicules déployés	55 514
OD 2022 - FR001400DCH4 → **14 projets et 1 fonds dépollution** Énergie Immobilier vert Mobilité durable Réhabilitation de site Transition alimentaire	**454 780**	119 MW de capacité installée et 104 714 MWh/an d'électricité et de chaleur produite 645 132 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant **28 242 m²** de surface utile 806 points de recharge (IRVE) et 842 véhicules déployés **6 sites** réhabilités **soit 13 ha** **12 753 ha cultivés** en agriculture bio et **647 agriculteurs** accompagnés ainsi qu'une fédération solidaire pour l'agriculture	9 563
OD Mai 2023 - FR001400I3M4 → **9 projets et 1 fonds dépollution** Énergie Immobilier vert Mobilité durable Réhabilitation de site Transition alimentaire	**340 266**	18 MW de capacité installée et 31 644 MWh/an d'électricité et de chaleur produite 548 688 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant **37 777 m²** de surface utile 953 points de recharge (IRVE) et 137 véhicules déployés **18 sites** en cours de réhabilitation **soit 207 ha** **33 026 tonnes** de biodéchets collectés	8 176
OD Octobre 2023 - FR001400LFC1 → **3 projets** Immobilier vert	**130 062**	187 805 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant **26 141 m²** de surface utile	14
OD 2024 - FR001400PU76 → **13 projets** Énergie Immobilier vert Mobilité durable	**724 197**	355 MW de capacité installée et 463 712 MWh/an d'électricité et de chaleur produite 3 925 666 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant **158 376 m²** de surface utile 1 400 points de recharge (IRVE) déployés	18 654

Portefeuille 2025 (Nouveau cadre - juillet 2025)

Émission concernée Catégories d'actifs financées	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques		Émissions de CO_2 évitées (t CO_2e/an)*
OD 2025 FR0014013G74 NEU CP durables [42] → **10 projets** Énergie Immobilier vert Mobilité durable	**884 392**	**Sur le portefeuille d'actifs :** 261 MW de capacité installée et 396 169 MWh d'électricité et de chaleur produite 937 156 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) couvrant **63 373 m²** de surface utile **23 M** de voyageurs prévus sur **302 km** de rails créés	**Par million d'euros investi :** 295 kW de capacité installée et 447 956 kWh d'électricité et de chaleur produite 1 060 kWhep/an d'économies d'énergie (/réglementation) 113 teqCO_2/an sur 3 catégories vertes	99 540

** Chiffres annuels au 31/12/2025 – Indicateurs proratisés*

PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

+ de 3,10 Md€
investis dans 68 projets et fonds

+ de 191 000 tCO_2/an
d'émissions de CO_2 évitées

Catégorie d'actifs Nombre de projets financés	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques	Émissions de CO_2 évitées (t CO_2e/an)*
Énergies renouvelables → **16 projets**	**673 553**	**797 MW** de capacité installée électricité et chaleur **1 147 307 MWh/an** d'électricité et de chaleur produite soit la consommation en électricité de **221 049 foyers**	**71 339**
Immobilier vert → **29 projets**	**1 711 856**	**479 710 m²** de surface utile **8 938 343 kWhep/an** d'économies d'énergie (/réglementation) **39 %** d'amélioration de la performance énergétique du portefeuille **69 %** du parc immobilier vert visant un label énergétique et **86 %** une certification environnementale	**994**
Mobilité durable → **17 projets**	**582 069**	**1 085** moyens de transport/véhicules déployés **3 486** points de charge (IRVE) déployés (sur **317 976,87** prévues) **302 km** de rails créés permettant le transport de **23 M** de passagers	**119 128**
Réhabilitation de sites - Dépollution → **2 fonds**	**125 000**	**24 sites** réhabilités ou en cours de réhabilitation couvrant **221 ha** **58 %** de la surface destinée à des activités tertiaires et **42 %** à des activités résidentielles	
Transition alimentaire → **4 projets**	**8 525**	**12 753 ha** cultivés en agriculture biologique **648** agriculteurs accompagnés, dont 1 fédération solidaire pour l'agriculture **33 026 tonnes** de matières réemployées/recyclées/réutilisées	

Chiffres annuels au 31/12/2025

TAUX DE PRODUCTION DES INDICATEURS POUR 2025

Pour évaluer la production d'indicateurs d'impact, on observe d'abord la contribution de chaque projet, puis on tient compte de l'importance de l'engagement financier associé. Cela permet de refléter le poids réel de chaque projet dans l'ensemble. Ce taux varie essentiellement en fonction de la phase du projet et de la capacité des porteurs de projet à fournir de la donnée extra-financière.

	% de production des indicateurs cible	% de production de l'indicateur T de CO_2 évité	% d'actifs livrés/ en exploitation
ÉNERGIE	96 %	94 %	88 %
IMMOBILIER VERT	85 %	79 %	76 %
MOBILITÉ DURABLE	81 %	88 %	73 %
DÉPOLLUTION	80 %	N/A à la majorité des projets	44 % en cours de dépollution
TRANSITION ALIMENTAIRE	100 %	N/A à la majorité des projets	100 %

TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

Fondée en **2021** par la Caisse des Dépôts, **Logivolt** est le leader du financement dédié aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) dans les copropriétés et l'habitat collectif social. Sa mission est de faciliter l'accès à la recharge dans les parkings des immeubles, sans reste à charge pour les copropriétés ou les bailleurs, et à moindre coût pour les utilisateurs.

Pour ce faire, Logivolt préfinance l'intégralité des coûts d'installation de l'Infrastructure Collective (IC), tandis que les opérateurs de bornes de recharge versent un Droit De Connexion (DDC) à Logivolt, facturé en une seule fois lors de la mise en service d'une borne (pour les copropriétés) ou sous forme d'abonnement mensuel (pour le logement social). Avec 10 ETP, 6 044 copropriétés ayant retenu son offre et 311 971 points de charge prévus à pleine exploitation, **Logivolt s'appuie sur un réseau d'opérateurs partenaires qualifiés pour offrir une solution clé en main, garantissant une mise en œuvre efficace et fiable.**

6 044
copropriétés ayant retenu son offre

311 971
points de charge IRVE prévus à pleine exploitation

La CDC a financé 100 % de ce projet

IMMOBILIER VERT

focus —

Saint-Ouen (93)

SAINT-OUEN N9

ÎLE-DE-FRANCE

Situé au cœur de la ZAC des Docks de Saint-Ouen, à 300 m de la halle gourmande La Communale et à proximité de la cour des Lavandières, l'immeuble Saint-Ouen – N9 est un ensemble résidentiel de 227 logements alliant confort, durabilité et accessibilité.

Avec 213 places de stationnement, 167 caves privatives et des surfaces extérieures généreuses (14,1 m² en moyenne par lot), la résidence propose un jardin paysagé en cœur d'îlot. Les façades en pierres semi-porteuses ou agrafées, les menuiseries mixtes bois/aluminium, le parquet massif et les volets roulants motorisés garantissent un cadre de vie haut de gamme, tandis que le chauffage urbain assure une solution énergétique efficace.

Certifiée NF Habitat HQE – Profil Excellent 8, labellisée Effinergie + et BiodiverCity (BBAC), la résidence se distingue par sa performance environnementale : 81 % des logements classés A au DPE (183 lots), avec une consommation moyenne de 60,3 kWh/m²/an et des émissions GES de 3 kgCO_2/m²/an, la plaçant dans le Top 15 % des bâtiments les plus performants (OID 2021).

Parfaitement desservie, la résidence est à 250 m de deux stations de métro et d'une station de vélos. Le boulevard périphérique (Porte de Saint-Ouen) est à 1,1 km et l'autoroute A6 à 2 km, offrant une excellente connectivité.

Livré et opérationnel, Saint-Ouen – N9 incarne **une résidence moderne, durable et bien intégrée, répondant aux enjeux de la transition écologique et du confort des résidents.**

227
logements

81 %
des logements avec un DPE classé A

La CDC a financé 100 % de ce projet

IMMOBILIER VERT

focus —

Bordeaux (33)

APSYS SAGET

NOUVELLE-AQUITAINE

APSYS, acteur engagé dans la transformation durable des villes, illustre son savoir-faire avec Canopia, un projet phare de réhabilitation urbaine à Bordeaux. Sur une friche de 4 hectares entre la Gare Saint-Jean et la Garonne, ce quartier mixte, vert et innovant devient la plus vaste opération privée de ce type en France.

Conçu avec l'architecte Édouard François et le paysagiste Michel Desvigne, Canopia allie l'élégance bordelaise (pierre blonde, proportions harmonieuses) à une approche écologique ambitieuse. En plus de **recycler ou réutiliser 95 % des matériaux de déconstruction**, le projet intègre 600 arbres, 9 000 m² de façades végétalisées et 3 500 m² de toitures vertes, créant un poumon vert au cœur de la ville. Une rue-parc piétonne de 600 m relie la gare au fleuve, favorisant les mobilités douces.

Avec 140 commerces, 6 rooftops, des logements, des bureaux et un pôle d'Économie sociale et solidaire, Canopia incarne la mixité fonctionnelle et l'inclusion. Ce projet exemplaire montre comment APSYS repense la ville : sobriété, réemploi et performance environnementale au service d'un cadre de vie résilient et désirable. Le projet devrait être livré en 2027.

71 267 m²
de surface plancher

Label énergétique
E2C1 pour tous les actifs,
HQE 6* pour le résidentiel

Certification environnementale
BREEAM Communities Outstanding

La CDC a financé 41 % de ce projet

INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERTE

Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et des centrales photovoltaïques en France. Elle œuvre au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité. Partenaire historique de longue date, l'objectif poursuivi par JPee et la CDC est de doubler la capacité installée pour atteindre 1 GW de projets en exploitation en 2026 puis, 2 GW à l'horizon 2030. Une forte ambition qui devrait permettre à JPee d'**alimenter en électricité verte 1,6 million d'habitants en 2030**, soit l'équivalent de l'agglomération lyonnaise.

Le parc éolien de La Croix de Chalais est un des projets de JPee. Situé à Millac (Vienne), il est opérationnel depuis janvier 2023. Composé de 4 éoliennes Nordex N117 d'une puissance unitaire de 3 MW (soit 12 MW au total), il produit 29 832 MWh annuellement (P50), alimentant 12 625 foyers en électricité verte et évitant l'émission de 13 724 tonnes de CO_2 par an. Avec des éoliennes de 180 m de hauteur et des pales de 58,5 m, ce projet allie performance énergétique et intégration paysagère. **Il incarne une solution locale et durable, contribuant à la transition énergétique tout en renforçant l'autonomie électrique régionale.**

12 MW
Puissance

29 832 MWh
Volume annuel de production théorique (P50)

2 121 K€
Budget CA 2026

La CDC a financé 34 % de ce projet

Projets sociaux

Le détail des projets adossés à nos financements pour l'ensemble des catégories d'actifs sociaux/durables est disponible ici, dans notre rapport d'impact 2025 sous format Excel qui comprend la liste exhaustive des projets financés, leur état d'avancement ainsi que certains de leurs objectifs de performance.

Les projets sociaux ont été sélectionnés dans les catégories sociales éligibles identifiées dans les documents cadres de février 2023 et juillet 2025 :

Catégories éligibles	Catégories SBP	Objectifs de Développement Durable
Accès au numérique	L'accès à des services de base	9, 10
Éducation et Insertion professionnelle	L'accès à des services de base	4, 8, 10
Économie sociale et solidaire	Le développement socioéconomique	1, 8, 10
Immobilier social	L'accès à un logement à un coût abordable	1, 8, 10, 11
Santé et médico-social	L'accès à des services de base	3, 7, 10

→ Accès au numérique
La Caisse des Dépôts favorise l'accès aux services de base comme le numérique, particulièrement dans des territoires ruraux délaissés par les opérateurs privés. Elle finance des projets de réseaux de fibre optique, contribuant ainsi à réduire la fracture numérique. L'inclusion de dispositifs d'insertion dans ces projets permet en outre d'avoir un impact positif sur l'emploi et la cohésion sociale.

→ Éducation et insertion professionnelle
En investissant dans des réseaux de formation sans but lucratif, la Caisse des Dépôts soutient l'insertion des personnes sans formation ou expérience professionnelle, et/ou éloignées de l'emploi, dans toute la France.

→ Économie sociale et solidaire
Représentant près de 10 % du PIB français, l'Économie sociale et solidaire (ESS) concilie efficacité économique et impact sociétal. La Caisse des Dépôts finance directement ou indirectement via des fonds à impact social et environnemental, des projets très divers portés par des entreprises de l'ESS et à utilité sociale, notamment sur des thématiques de transition agricole, économie circulaire et inclusion sociale.

→ Immobilier social
La Caisse des Dépôts contribue à la création, à la rénovation et au maintien de logements sociaux sur le territoire. Des dispositifs de prêts et titres participatifs pour la construction et la réhabilitation thermique des logements sociaux ont ainsi été adossés aux obligations durables émises en 2023, 2024 et 2025.

→ Santé et médico-social
Cette catégorie d'actif est la seule pouvant être adossée aux trois types d'obligations (verte, sociale et durable). Son objectif principal est d'accompagner le vieillissement de la population, notamment par la construction, la rénovation et l'extension de résidences seniors. Les actifs de cette catégorie pour être éligibles à un adossement doivent en outre respecter des critères de performance environnementale des bâtiments.

Méthodologie de détermination des indicateurs d'impact

Ci-dessous se trouve le détail de la méthodologie utilisée dans ce rapport pour calculer l'impact des différentes catégories d'actifs :

ACCÈS AU NUMÉRIQUE - FIBRE OPTIQUE	→ **Taux de couverture ZIP** **= nombre de locaux raccordables** (donnée brute) **/ nombre total de locaux à raccorder** (donnée brute) → **Taux de lignes raccordées** **= nombre de prises raccordées** (donnée brute) **/ nombre de locaux raccordables** (donnée brute)
COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ESS, Formation, Insertion	**Nombre de bénéficiaires :** (données brutes) → **Personnes accompagnées vers l'emploi** → **Personnes sensibilisées à la formation** → **Bénéficiaires de prestations médicales**
IMMOBILIER SOCIAL	**Les tonnes d'émissions de CO_2 évitées, le gain énergétique, le nombre de logements concernés et le nombre de bénéficiaires sont des données faisant l'objet d'audit externe et reportées par le bailleur pour les portefeuilles de prêts**
SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL	→ **Le nombre de places créées est une donnée directement remontée par les exploitants** → **Surface plancher (m²)** – donnée brute → **100 % des RSS visent une certification NF HQE 6 étoiles**

- **Une grande majorité des indicateurs sont proratisés en fonction de la quote-part du financement de la CDC dans le projet afin d'avoir une estimation correspondant à l'investissement de la CDC** (les indicateurs proratisés sont indiqués en orange dans les tableaux ci-après).

Indicateurs d'impact des projets sociaux

PAR ÉMISSION

Obligations 2021–2024 (Cadre antérieur à juillet 2025)

Émission concernée Catégories d'actifs financées	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques	Bénéficiaires
OD 2021 - FR0014003RL9 → **10 projets** Accès au numérique ESS - Formation insertion Santé et médico-social	**142 830**	**Fibre** Taux de couverture de la ZIP : **100 %** Taux de lignes raccordées : **56 %**	**201 623 locaux** raccordables à la fibre et **113 912 prises** raccordées **61 personnes** accompagnées (insertion professionnelle) **480 places créées** en RSS
OD 2022 - FR001400DCH4 → **13 projets** Accès au numérique ESS - Formation insertion Santé et médico-social	**147 390**	**Fibre** Taux de couverture de la ZIP : **99 %** Taux de lignes raccordées : **61 %**	**206 620 locaux** raccordables à la fibre et **125 755 prises** raccordées **18 041 personnes** accompagnées (insertion professionnelle) **216 places créées** en RSS
OD Mai 2023 - FR001400I3M4 → **4 projets et 1 fonds** Accès au numérique ESS- Formation insertion Santé et médico-social	**162 023**	**Fibre** Taux de couverture de la ZIP : **82 %** Taux de lignes raccordées : **54 %**	**215 421 locaux** raccordables à la fibre et **116 164 prises** raccordées **50 485 personnes accompagnées** (insertion professionnelle) **47 592 bénéficiaires** de prestation médicale **53 places créées** en RSS
OD Octobre 2023 - FR001400LFC1 → **2 projets et 2 portefeuilles de 885 prêts** Accès au numérique Immobilier social Santé et médico-social	**442 225**	**Fibre** Taux de couverture de la ZIP : **100 %** Taux de lignes raccordées : **48 %** **Immobilier social** **14 557 tCO2/an** d'émissions de CO_2 évitées **81 068 849 kWh/an** de gain énergétique	**54 763 locaux** raccordables à la fibre et **26 326 prises** raccordées **5 372 logements** construits ou rénovés **110 places créées** en RSS
OD 2024 - FR001400PU76 → **2 projets et 2 portefeuilles de 1 073 prêts** Immobilier social Santé et médico-social	**543 337**	**Immobilier social** **15 155 tCO2/an** d'émissions de CO_2 évitées **78 052 187 kWh/an** de gain énergétique	**8 347 logements** construits ou rénovés **356 places créées** en RSS

Portefeuille 2025 (Nouveau cadre - juillet 2025)

Émission concernée Catégories d'actifs financées	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques		Bénéficiaires
OD 2025 - FR0014013G74 NEU CP durables [42] → **1 portefeuille de titres participatifs de 128 contrats** Immobilier social	**1 389**	**Sur le portefeuille d'actifs :** **28 946 tCO_2/an** d'émissions de CO_2 évitées **151 935 928 kWh/an** de gain énergétique **7 169 306 m² de surface rénovable**	**Par million d'euros investi :** **20,85 tCO_2/an** d'émissions de CO_2 évitées **109 425 kWh/an** de gain énergétique	**110 297 logements** rénovés/à rénover

** Chiffres annuels au 31/12/2025 – Indicateurs proratisés*

PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

+ de 2,82 Md€
investis dans 37 projets, fonds, portefeuilles de prêts et portefeuille de titres participatifs

+ de 623 000
bénéficiaires

+ de 58 000 tCO_2/an
d'émissions de CO_2 évitées

Catégorie d'actifs Nombre de projets financés	Fonds investis (k€)	Indicateurs spécifiques	Bénéficiaires
Accès au numérique **- Fibre** → **15 projets**	**398 555**	Taux de couverture de la ZIP : **94 %** Taux de lignes raccordées : **56 %**	**678 427 locaux** raccordables à la fibre et **382 157 prises** raccordées
Cohésion sociale et territoriale - Éducation et insertion professionnelle - Économie sociale et solidaire → **5 projets, dont 1 fonds**	**25 277**	→ personnes accompagnées vers l'emploi : **1 959** → personnes sensibilisées à la formation : **66 628** → bénéficiaires de prestation médicale : **47 592**	**116 178 bénéficiaires***
Immobilier social → **4 portefeuilles de 1 958 prêts et 1 portefeuille de titres participatifs de 128 contrats**	**2 286 881**	**58 658 teqCO2/an** d'émissions de CO_2 évitées **311 056 964 kWh/an** de gain énergétique	**124 016 logements** construits, rénovés ou à rénover
Santé et médico-social → **12 projets, dont 5 fonds ou Foncière (multi-projets)**	**115 592**	Parc de Résidences seniors : **83 %** certifiées et **100 %** du parc visant une certification **NF Habitat HQE 6 étoiles** (très performant)	**1 215 places** de RSS créées **119 980 m²** de surface plancher

** Chiffres annuels au 31/12/2025 – Indicateurs proratisés*

TAUX DE PRODUCTION DES INDICATEURS POUR 2025

Pour évaluer la production d'indicateurs d'impact, on observe d'abord la contribution de chaque projet, puis on tient compte de l'importance de l'engagement financier associé. Cela permet de refléter le poids réel de chaque projet dans l'ensemble. Ce taux varie essentiellement en fonction de la phase du projet et de la capacité des porteurs de projet à fournir de la donnée extra-financière.

	% de production des indicateurs cible	% de production de l'indicateur « Bénéficiaires »	% d'actifs livrés/ en exploitation
NUMÉRIQUE-FIBRE	89 %	93 %	100 %
COHÉSION SOCIALE (ESS, FORMATION, INSERTION)	50 %	60 %	100 %
IMMOBILIER SOCIAL	100 %	100 %	Non disponible
MÉDICO-SOCIAL	43 %	92 %	92 %

SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

focus —

Crozon (29)

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS CROZON

BRETAGNE

En plein cœur de la presqu'île de Crozon, la Résidence Services Seniors de Crozon offre un cadre de vie privilégié, alliant proximité des commerces, accès aux plages et tranquillité. Livrée en juin 2023, cette résidence de 89 logements est exploitée par ESPACE ET VIE et développée par le groupe LAMOTTE, avec une certification NF Habitat HQE 6* (RT 2012 - 10 %), garantissant qualité et respect des normes environnementales. La résidence propose des services complets : accompagnement personnalisé, animations, mobilité véhiculée et une présence permanente 24h/24 et 7j/7, pour un quotidien sécurisé et dynamique. Son emplacement stratégique, à proximité immédiate de la station balnéaire de Morgat et des commodités locales, en fait **un projet à la fois pratique et attractif.** L'acte authentique de VEFA, signé fin 2020, a permis une livraison dans les délais, confirmant la fiabilité de ce projet immobilier senior.

100 %
taux d'occupation, stable depuis la livraison

89
lits/logement pour

337
bénéficiaires

4 993
de surface plancher m²

La CDC a financé 49 % de ce projet

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Mayenne (53)

MAYENNE FIBRE

focus —

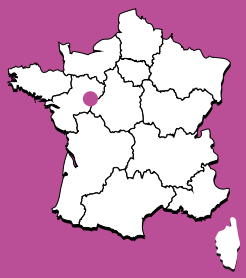

PAYS DE LA LOIRE

Face aux enjeux d'aménagement numérique du territoire et de la réduction de la facture digitale, le déploiement de la fibre optique en Mayenne vise à **garantir un accès à très haut débit sur l'ensemble du territoire**, y compris dans les zones rurales et peu denses.

Le projet s'inscrit dans une logique d'égalité d'accès aux services numériques et de renforcement de l'attractivité territoriale.

Porté en partenariat avec les collectivités locales, le déploiement du réseau en fibre optique permet de raccorder progressivement les logements, les entreprises et les équipements publics. Il contribue à améliorer les conditions d'accès aux services essentiels (notamment l'éducation, la santé et les services publics) et à accompagner le développement des usages numériques.

Reposant sur une infrastructure pérenne et performante, le projet **participe à la transformation numérique du territoire et au soutien de l'activité économique du territoire.** Il constitue un levier structurant pour le développement des territoires ruraux et leur intégration dans les politiques nationales.

119 816
locaux raccordables (foyers, établissements publics/privés)

75 692
de prises raccordées

20
ETP soutenus (maintenus/créés)

La CDC a financé 16,7 % de ce projet

SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Franconville (95)

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS FRANCONVILLE

focus —

ÎLE-DE-FRANCE

Située au 122, rue de la Station à Franconville (Val-d'Oise), à seulement 17 km au nord-ouest de Paris, cette résidence services seniors répond aux enjeux du vieillissement démographique en offrant une solution d'habitat autonome, sécurisée et sociale. Implantée en cœur de ville, elle bénéficie d'une accessibilité exceptionnelle : à 100 m de la gare de Franconville – Le Plessis-Bouchard, elle permet de rejoindre Paris en 25 minutes grâce aux lignes H du Transilien, au RER C et aux axes routiers A15 et A115.

Développée par Kaufman & Broad et exploitée par Cosy Diem dans le cadre d'un BEFA d'une durée ferme de 11 ans et 9 mois, cette résidence de 99 logements (pour une surface utile de 4 465 m² au total) a été livrée le 28 avril 2025. Elle propose des logements évolutifs, conçus pour s'adapter aux besoins changeants des seniors, ainsi que des services mutualisés : restauration, espaces collectifs, animations et une présence permanente sur site.

Certifiée NF Habitat HQE 6 et labellisée DPE A, **la résidence incarne une solution intermédiaire innovante entre le logement classique et les structures médicalisées.** Elle s'inscrit dans une démarche de vieillissement actif et connecté, anticipant la demande structurelle portée par l'arrivée des baby-boomers.

99
logements

4 465 m²
de surface utile

La CDC a financé 49 % de ce projet

Annexe
Émissions court terme

Date d'émission	ISIN	FORMAT	Nominal de l'émission (M€)	Date d'échéance
20/10/2025	FR0129357515	NEUCP DURABLE	20.00	16/01/2026
21/10/2025	FR0129363992	NEUCP DURABLE	800.00	22/10/2025
22/10/2025	FR0129363869	NEUCP DURABLE	800.00	23/10/2025
23/10/2025	FR0129363422	NEUCP DURABLE	800.00	24/10/2025
24/10/2025	FR0129364321	NEUCP DURABLE	800.00	27/10/2025
27/10/2025	FR0129364313	NEUCP DURABLE	800.00	28/10/2025
28/10/2025	FR0129363547	NEUCP DURABLE	800.00	29/10/2025
29/10/2025	FR0129363950	NEUCP DURABLE	800.00	30/10/2025
30/10/2025	FR0129364388	NEUCP DURABLE	800.00	31/10/2025
03/11/2025	FR0129363117	NEUCP DURABLE	800.00	04/11/2025
06/11/2025	FR0129362895	NEUCP DURABLE	800.00	07/11/2025
07/11/2025	FR0129364255	NEUCP DURABLE	800.00	12/11/2025
12/11/2025	FR0129443273	NEUCP DURABLE	800.00	13/11/2025
13/11/2025	FR0129496412	NEUCP DURABLE	800.00	14/11/2025
14/11/2025	FR0129496198	NEUCP DURABLE	800.00	17/11/2025
17/11/2025	FR0129496370	NEUCP DURABLE	800.00	18/11/2025
18/11/2025	FR0129443307	NEUCP DURABLE	800.00	19/11/2025
19/11/2025	FR0129496230	NEUCP DURABLE	800.00	20/11/2025
20/11/2025	FR0129496941	NEUCP DURABLE	800.00	21/11/2025
21/11/2025	FR0129496818	NEUCP DURABLE	800.00	24/11/2025
24/11/2025	FR0129496719	NEUCP DURABLE	800.00	25/11/2025
25/11/2025	FR0129497006	NEUCP DURABLE	800.00	26/11/2025
26/11/2025	FR0129496966	NEUCP DURABLE	800.00	27/11/2025
27/11/2025	FR0129497154	NEUCP DURABLE	800.00	28/11/2025
28/11/2025	FR0129496990	NEUCP DURABLE	800.00	01/12/2025
01/12/2025	FR0129496743	NEUCP DURABLE	800.00	02/12/2025
02/12/2025	FR0129497311	NEUCP DURABLE	1200.00	03/12/2025
03/12/2025	FR0129497014	NEUCP DURABLE	1200.00	04/12/2025
04/12/2025	FR0129497105	NEUCP DURABLE	1200.00	05/12/2025
10/12/2025	FR0129497097	NEUCP DURABLE	1200.00	11/12/2025
11/12/2025	FR0129497345	NEUCP DURABLE	1200.00	12/12/2025
12/12/2025	FR0129497485	NEUCP DURABLE	1000.00	15/12/2025
15/12/2025	FR0129497170	NEUCP DURABLE	1000.00	16/12/2025
16/12/2025	FR0129497139	NEUCP DURABLE	1000.00	17/12/2025
17/12/2025	FR0129497592	NEUCP DURABLE	1000.00	18/12/2025
18/12/2025	FR0129497683	NEUCP DURABLE	500.00	19/12/2025
19/12/2025	FR0129497063	NEUCP DURABLE	500.00	22/12/2025
22/12/2025	FR0129496511	NEUCP DURABLE	500.00	23/12/2025
23/12/2025	FR0129496735	NEUCP DURABLE	500.00	24/12/2025
24/12/2025	FR0129496594	NEUCP DURABLE	500.00	29/12/2025
29/12/2025	FR0129497279	NEUCP DURABLE	500.00	30/12/2025
30/12/2025	FR0129497444	NEUCP DURABLE	500.00	31/12/2025
		ENCOURS MOYEN ANNUEL	338.92 M€	

Glossaire

A

ADSL : *Asymmetric Digital Subscriber Line*

B

Banque des Territoires : Direction de la Caisse des dépôts et consignations comprenant les métiers investisseur et prêteur

BREEAM : *Building Research Establishment Environmental Assessment Method*

C

CDC : Caisse des dépôts et consignations

Cédé : Un actif pour lequel la Caisse des Dépôts a vendu ses parts et n'est donc plus actionnaire du projet

E

EMTN : *Euro medium term notes*

ESG : environnementaux, sociaux et de gouvernance

ESRS : *European Sustainability Reporting Standards*

ETP : Équivalent temps plein

F

FTTH : *Fiber to the Home*

G

GES : Gaz à effet de serre

H

Ha : Hectare

HQE : Haute qualité environnementale

I

ICMA : *International Capital Market Association*

ISIN : *International securities identification numbers*

K

kWhe : Kilowattheure d'énergie

K€ : Millier d'euros

M

M€ : Million d'euros

Md€ : Milliard d'euros

MW : Mégawatt

MWh : Mégawattheure

N

NEU CP : *Negociable european commercial paper*

O

OAT : Obligations assimilables du Trésor

P

PLAI : Prêt locatif d'aide d'intégration

PLS : Prêt locatif social

PLUS : Prêt locatif à usage social

Q

QP : Quote-part de capital détenue par la Section générale de la CDC

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

R

RSS : Résidence services seniors

T

t CO_2 : Tonne équivalent CO_2

Taux *reoffer* : Taux de rendement final offert aux investisseurs. Un rendement négatif est reflété dans le prix d'émission qui sera alors supérieur au pair, *i.e.* supérieur à 100 %. Dans ce cas de figure, les investisseurs récupéreront une somme d'argent inférieure à la somme placée. Le taux de rendement est fonction du risque de crédit de l'émetteur : plus ce taux est faible, plus le risque que l'émetteur fasse défaut pendant la durée de vie de l'obligation est faible.

S

***Spread reoffer* :** Rendement final offert aux investisseurs, exprimé par une marge par rapport à un *benchmark*. En tant qu'agence française, la Caisse des Dépôts mesure sa performance financière, autrement dit le taux de rendement de ses obligations, par rapport aux emprunts obligations, par rapport aux emprunts obligataires de l'État français (obligations assimilables du Trésor – OAT).

Z

ZIP : Zones d'initiative publique

Nos rapports **2025**

Retrouvez le Rapport d'activité ainsi que l'ensemble des rapports annuels pour 2025 : https://www.caissedesdepots.fr/resultats-et-rapports-annuels

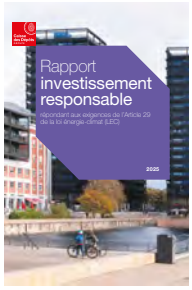

Édition
Groupe Caisse des Dépôts.
56 , rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tél. 01 58 50 00 00
caissedesdepots.fr
Direction de la communication, du mécénat et des partenariats

ISSN : 2491-9160

Conception graphique de ce document par PricewaterhouseCoopers Advisory

Contact : fr_content_and_design@pwc.com

Crédits : Couverture : © Jean-Marc Pettina – Caisse des Dépôts - 2016 / P. 3 : © Frédérique PLAS - Caisse des Dépôts - 2020 / P. 5 : © Ville Renouvelée / P. 11 : © Jair Lanes - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 15 : © Christophe Caudroy - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 19 : © Christophe Caudroy - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 22 : © Benoit Bourgeois - European Union 2020 / P. 23 : © Thomas Gogny - Caisse des Dépôts - 2022 / P. 25 : © Ronan Lietar - Fisheye - Caisse des Dépôts - 2022 / P. 33 : © Christophe Caudroy - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 35 : © Christophe Caudroy - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 42 : © Kazy – Adobe Stock / P. 43 : © K.Samborska - Séquano / P. 44 : © Jair Lanes - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 45 : © Caisse des Dépôts, JM Pettina / P. 50 : © Jair Lanes - Caisse des Dépôts - 2025 / P. 51 : © J.Sarago / Région Pays de la Loire / P. 52 : © Jair Lanes - Caisse des Dépôts - 2025

ACCESSIBLE PDF

Ce document a été balisé et a passé tous les tests d'accessibilité pour permettre sa navigation par des personnes mal voyantes, dyslexiques ou en situation de handicap moteur. Ce document est conforme à la norme ISO 14289-1:2012, également appelé PDF/UA (Universal Accessibility) et répond à la directive européenne (UE 2016/2102).

Groupe Caisse des Dépôts
56, rue de Lille
75356 Paris 07 SP
Tel 01 58 50 00 00

caissedesdepots.fr

Caisse des Dépôts
GROUPE

Ensemble, faisons grandir la France